Revue de presse lobbies 2012

lundi 31 décembre 2012

Sommaire de cet article

- Etats-Unis : le puissant lobby NRA exclut tout soutien à une loi sur les armes
- USA : silence du lobby des armes
- Notre-Dame-des-Landes. Des marchés lancés pour faire du lobbying sur les réseaux
- Tabac : la Cour des comptes pointe l'emprise des lobbys
- Notre-Dame-des-Landes. Quand le président de Vinci Airports travaillait pour le ministère des (...)
- Le lobby nucléaire français ébranlé par sa jeune garde
- Risque de conflit d'intérêts massif à l'Office européen des brevets
- OGM : la guerre secrète pour décrédibiliser l'étude Séralini
- "Les agences de notation ont du souci à se faire"
- Quand les amis de Mitt Romney investissent dans les machines de vote
- Un nouveau scandale nucléaire secoue le Japon
- Notre-Dame-des-Landes : un préfet en plein conflit d'intérêt ?
- La presse grecque est muselée, dit le journaliste acquitté
- Les vendeurs de doute : l'amiante tue , scandale sanitaire majeur (3/3)
- Après les pigeons, les gros poissons
- Trois ministres de l'Environnement demandent une révision des autorisations sur les (...)
- Comment un OGM, un pesticide et un système peuvent être toxiques
- L'application Facenuke atomisée de l'intérieur
- Tabac, barbouzerie et lobbying : le mélange létal qui fragilise Barroso
- Maladies professionnelles. Le lien entre téléphones mobiles et tumeur au cerveau (...)
- Lutte contre la corruption : pourquoi l'OCDE s'attarde sur le cas français
- Les "débats sanglants" de la commission Jospin
- Victoires pour le lobby bancaire, défaite pour tous
- Mediator : la Direction générale de la santé perquisitionnée
- Etude sur les OGM : attaques et contrefeux au nom de la santé publique
- Berlin refuse de soumettre ses caisses d'épargne à la supervision européenne
- Les députés font le ménage dans la liste des lobbyistes
- Quatre agences européennes épinglées pour conflits d'intérêts
- Les vendeurs de doute : la « guerre du tabac », mère de toutes les batailles
- Les OGM et les tumeurs : l'étude de Séralini dérange car elle oblige à douter
- Victoire des pigeons : le vieux lobbying des coulisses est mort
- Dehaene déclare ses stock-options : 5,3 millions
- Appliquer Bâle III et ne rien céder au lobby des établissements financiers
- L'addiction à Internet : une maladie mentale bientôt reconnue ?
- Lobbying : des parlementaires bien entourés
- Le lobbyiste qui veut faire un tabac
- Santé, environnement : quelle place pour ceux qui nous alertent ?
- Polémique sur la toxicité des OGM : ces conflits d'intérêts qui nuisent à la science
- OGM : un sénateur UMP a aidé au financement de l'étude du Pr Séralini
- Le Conseil des Etats refuse de limiter l'accès aux lobbyistes
- Polémique. Le site Wikipédia soupçonné de corruption
- OGM : comment le lobby contre-attaque
- Lobbying pro-OGM : "Voyages, cadeaux et un peu plus..."
- OGM : l'auteur de l'étude refuse une contre-expertise de l'agence européenne des (...)
- Corinne Lepage : "Les fabricants d'OGM ont organisé leur irresponsabilité"
- Doux : sept juges du tribunal de commerce de Quimper en potentiel conflit d'intérêt
- Conférence environnementale : une question d'influence
- Nicolas Hulot : "François Hollande doit siffler la fin de la récré"

- Nicolas Sarkozy donnera des conférences à partir de l'automne
- Conflit d'intérêt à la Banque publique d'investissement : l'UMP s'en mêle
- A la Une de la presse française : la chute de Lance Armstrong
- Fonds monétaires américains : la victoire d'un lobbying puissant contre la SEC
- Lobby pétrolier contre réserve naturelle
- Énergies renouvelables en bref : projets de l'armée US, lobbying des fossiles, Afrique du Sud, (...)
- Les mormons, tous unis derrière le candidat Romney
- Les fonds monétaires font du lobbying
- Mario Draghi soupçonné de conflit d'intérêts
- Déontologie : et si Jospin oubliait le lobbying ?
- Etats-Unis : un rapport sur le gaz de schiste critiqué pour conflit d'intérêts
- « L'enjeu majeur de la commission Jospin doit être la lutte contre le trafic d'influence (...)
- Nucléaire Michel Fernex : « À Fukushima, les leçons de Tchernobyl sont ignorées (...)
- Des élus s'élèvent contre le lobby des armes
- $960.000 dépensés par Facebook en frais de lobbying
- Tabac Info Service : guerre sur toute la ligne
- Jospin va présider une commission sur la rénovation de la vie politique
- Prix du tabac : les cigarettiers en plein lobbying
- MSF en lutte contre le lobbying de Novartis en Inde
- La faillite de l'évaluation des pesticides sur les abeilles
- Conflits d'intérêts : le Sénat avance à reculons
- Amiante : nouvelle mise en examen dans le cadre de l'enquête du pôle santé
- Agence européenne du médicament : trop de conflits d'intérêts
- Ethylotests obligatoires à partir d'aujourd'hui. Ballon d'essai jusqu'au 1er novembre au (...)
- Conflit d'intérêt : feu vert à une enquête sur François Pérol
- USA : les nouvelles stratégies du lobby climato-sceptique
- La défaite de l'écologie face au lobby industriel
- Sévères critiques contre la gestion de la pandémie H1N1 par l'OMS
- Le lobby agroalimentaire étend son influence dans le monde de la santé
- Le fonctionnement des agences de notation critiqué par un rapport du Sénat
- La FNSEA fait censurer une campagne un peu trop végétarienne à son goût
- L'appel d'Heidelberg, une initiative fumeuse
- Le lobbying de Facebook pour cibler les enfants
- Mitt Romney, au moins 30 fois plus riche qu'Obama
- Quand fumer devient bon pour la santé
- Journée mondiale sans tabac : le Secrétaire général [de l'ONU] et l'OMS dénoncent l'ingérence de (...)
- Facebook : petit meurtre financier entre amis
- Guerre secrète du tabac : la "French connection"
- Parlement : lobbying à tous les étages !
- Amiante : victimes et élus écologistes interpellent Marisol Touraine
- Livret A : le lobby bancaire fait de la résistance
- Google renforce son lobbying en France en recrutant Benoît Tabaka
- Le Parlement européen inflige un camouflet à trois agences de l'Union européenne
- Loi sur le lobbying : le commissaire veut plus de pouvoirs
- Démission de la présidente de l'Efsa pour conflit d'interêt
- "La transition écologique aura sa feuille de route précise"
- Automobile Club Association : un « lobby » de 700 000 conducteurs
- Vincent Bolloré quitte la direction de Mediobanca pour rester vice-président de (...)
- Un lobby achète des manifestants pour défendre ACTA !
- Déploiement du Très Haut Débit : un décret effectif 3 ans, 10 mois et 27 jours après la loi (...)
- Facenuke, le Facebook du nucléaire
- Mitt Romney tente de rallier le soutien du lobby des armes à feu
- Les candidat-es à l'élection présidentielle et la problématique des conflits d'intérêts, selon le (...)

- Quand les lobbys industriels mettent à genoux les petits agriculteurs
- Greenwashing : la publicité est-elle bien encadrée ?
- Alerte aux conflits d'intérêts : le gouvernement veut transformer d'office les anciens politiques (...)
- POLITIQUE – Un lobbyiste de la chasse débusqué à l'Assemblée
- Nucléaire : les tabous français
- Monsanto, un demi-siècle de scandales sanitaires
- Grenelle : le CESE prône un nouvel élan, à partir d'une soixantaine de mesures
- FUITES – Comment le lobby des climato-sceptiques s'organise
- Bourges : de nouveaux panneaux publicitaires en vue
- Affaire Bettencourt : Éric Woerth mis en examen pour trafic d'influence passif
- Le futur ministre de l'Agriculture roumain contesté sur les OGM
- L'enterrement discret du projet de loi sur les conflits d'intérêts
- Eva Joly passe aux aveux
- Etats Unis. Les sénateurs désapprouvent les lois anti-piratage Sopa et Pipa
- Le puissant lobby bancaire suisse fête ses 100 ans
- L'Allemagne roule pour le « made in Germany »
- Les lobbies bien obligés de draguer aussi le camp Hollande
- Le soupçon nucléaire
- D'anciens dirigeants du Comité permanent amiante mis en examen
- EDF va financer la fondation de Claude Allègre
- Eurodif : Michèle Rivasi reproche à un des commissaires enquêteurs d'être juge et (...)
- Un groupe d'économistes se fixe des règles d'éthique aux Etats-Unis

Etats-Unis : le puissant lobby NRA exclut tout soutien à une loi sur les armes

23/12/2012, *Le Point* avec *AFP*

Le puissant **lobby** américain des armes à feu NRA a exclu dimanche tout soutien à une loi de réglementation sur les armes, selon lui "*bâtie sur des mensonges*", comme l'a préconisé le président Barack Obama après la fusillade sanglante de Newtown.

Wayne LaPierre, vice-président de la National Rifle Association, a catégoriquement rejeté la législation proposée, au lendemain de la tuerie, par la sénatrice démocrate Diane Feinstein sur la vente des fusils d'assaut.

"*C'est un projet de loi bidon et pour cette raison, je ne pense pas qu'il sera adopté*" au Congrès, a estimé Wayne LaPierre sur la chaîne NBC (...)

USA : silence du lobby des armes

18/12/2012, *Le Figaro* avec *AFP*

Le puissant **lobby** des armes aux Etats-Unis est devenu silencieux sur les réseaux sociaux depuis la tuerie vendredi dans une école du Connecticut (nord-est), où 20 enfants sont morts et qui a relancé le débat sur le contrôle des armes aux Etats-Unis.

La page Facebook de la National Rifle Association (NRA), qui se vantait la semaine dernière sur Twitter d'avoir 1,7 million de mentions "j'aime", n'était pas disponible.

La NRA, un des groupes de pression les plus influents à Washington, n'était plus représentée sur Facebook que par quelques pages de fans et groupes spécialisés. Le principal compte de la NRA sur Twitter, suivi par 63.800 personnes, était lui aussi silencieux depuis un tweet publié vendredi sur des cadeaux, alors que l'organisation avait été auparavant active sur Twitter, où elle raconte des histoires

d'armes, mentionnant ainsi que l'Etat de la Floride (sud-est) détenait près d'un million de permis pour des armes non apparentes.

Le **lobby** semble vouloir éviter d'avoir un débat sur les réseaux sociaux, a expliqué la revue de technologie AdWeek, un des premiers sites à remarquer le silence de la NRA. Les réseaux Facebook et Twitter "ont été inondés de débats pour savoir si les politiques devaient légiférer au niveau fédéral sur le contrôle des armes après la récente tuerie" de Newton, dans le Connecticut, a expliqué AdWeek (...)

Notre-Dame-des-Landes. Des marchés lancés pour faire du lobbying sur les réseaux

14/12/2012, *Presse Océan*

Ces contrats vont probablement faire grincer quelques dents à Notre-Dame-des-Landes et ailleurs.

Alors que le bras de fer se poursuit sur la zone du projet d'aéroport, Jacques Auxiette, président PS de la région, a lancé mardi, en tant que président du syndicat mixte aéroportuaire, "des avis d'appel public à la concurrence pour des marchés d'actions de **lobbying**".

"*Les médias sociaux*"

La cible majeure de ces contrats est "les médias sociaux". La mission "portera sur l'élaboration d'une stratégie de **lobbying** auprès des institutionnels et du grand public afin de promouvoir la réalisation du futur aéroport", est-il stipulé sur le document que Presse Océan a consulté. Il s'agit aussi de bonifier "l'e-réputation de l'aéroport".

Le budget pourrait atteindre 120 000 € HT sur deux ans. Un autre contrat (jusqu'à 70 000 €) est dévolu aux relations presse au niveau national et européen.

"*On assume*"

"On assume, note t-on du côté du syndicat mixte aéroportuaire. On a du mal à faire entendre nos arguments. On réagit." (...)

Tabac : la Cour des comptes pointe l'emprise des lobbys

13/12/2012, *Le Figaro*

Un rapport souligne le manque de volonté politique contre le tabagisme.

Contrairement à certains de ses voisins européens, la France s'est montrée incapable, ces dernières années, de mener une action volontariste et cohérente de lutte contre le tabagisme. Alors que 73.000 personnes meurent chaque année de maladies liées au tabac, l'État ne semble pas avoir pris la mesure de l'enjeu sanitaire et économique qui lui est posé. Tel est, en substance, le constat dressé par la Cour des comptes, dans un rapport remis hier au comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale (...)

En regard de cette série d'observations, l'institution de la rue Cambon pointe le « *poids toujours important des intérêts économiques et financiers* ». Ainsi, le rapport s'interroge sur l'ampleur des moyens mobilisés pour soutenir les buralistes, dont le revenu a pourtant connu « *une forte progression* ». « *Alors que 300 millions d'euros d'aides sont chaque année consentis au bénéfice de cette profession, ce sont seulement quelques dizaines de millions d'euros* » qui vont à la prévention. Dans ce contexte, la Cour recommande de « *renforcer l'indépendance de la prise de décision* » (...)

→ *A consulter sur le site Internet de la Cour des Comptes :*

- *La présentation du rapport*
- *Le rapport lui-même*

Notre-Dame-des-Landes. Quand le président de Vinci Airports travaillait pour le ministère des Transports

12/12/2012, *Bastamag*, Yvan DU ROY

Nicolas Notebaert, aujourd'hui à la tête de Vinci Airports, conseillait le ministre des Transports et de l'Équipement au moment où le projet de futur aéroport à Notre-Dame-des-Landes ressortait des cartons et que s'amorçait localement le débat public (...)

Le lobby nucléaire français ébranlé par sa jeune garde

03/12/2012, *Le Nouvel Observateur* avec *Reuters*, Muriel BOSELLI

PARIS (Reuters) - Le Corps des Mines, où sont formés depuis deux siècles l'élite des ingénieurs français, a longtemps été le bastion de la culture nucléaire qui a fait de la France le pays le plus dépendant de l'atome au monde.

Mais, marquée par le désastre de Tchernobyl et la fin des Trente Glorieuses dans lesquels avaient grandi leurs aînés, une nouvelle génération de cette élite largement pro-nucléaire remet aujourd'hui la tradition en question (...)

Souvent qualifié de **lobby** de l'atome, le Corps des Mines, dont la plupart des élèves sont issus de Polytechnique, sera la cheville ouvrière du programme nucléaire français, le deuxième plus ambitieux au monde après celui des Etats-Unis.

"*On dénonce les **lobbies** des laboratoires pharmaceutiques, le **lobby** des semenciers, mais il y a des **lobbies** d'Etat qui ne sont pas inspirés par le profit mais qui ont des motivations beaucoup plus idéologiques*", estime Noël Mamère, député écologiste (...)

Le **lobby** nucléaire français est difficile à appréhender en raison de son imbrication dans les différentes sphères du pouvoir. Ceux qui le critiquent sont souvent des ONG ou des écologistes, qui ont rarement atteint le coeur du pouvoir.

Corinne Lepage, ministre de l'Ecologie du gouvernement d'Alain Juppé entre 1995 et 1997, est l'une des rares exceptions. Ce **lobby** dispose d'importants leviers au Parlement français, raconte celle qui est aujourd'hui députée européenne.

"*Il y a au parlement un groupe puissant de députés et de sénateurs qui sont pro-nucléaires, dont certains viennent d'EDF. Ils sont tellement proches du **lobby** qu'on les appelle les apparentés EDF*", évoque Corinne Lepage (...)

Risque de conflit d'intérêts massif à l'Office européen des brevets

22/11/2012, *Bastamag*, Sophie CHAPELLE

250 000 demandes de brevets ont été déposées en 2011 à l'Office européen des brevets. Un record. La direction en veut toujours plus, et propose de verser une prime à ses 7 000 salariés. Ce bonus est loin de faire consensus en interne. Pour une partie du personnel, l'éthique et la qualité du travail passent avant les primes au rendement. D'autant que le personnel pourrait être placé en situation de **conflits**

d'intérêts (…)

OGM : la guerre secrète pour décrédibiliser l'étude Séralini

12/11/2012, *Rue 89*, Benjamin SOURICE

Pour enterrer définitivement l'étude controversée du professeur Gilles-Eric Séralini tendant à démontrer la nocivité potentielle d'un maïs OGM et de l'herbicide Roundup,ses détracteurs ont trouvé un moyen simple : obtenir de la très sérieuse revue *Food and Chemical Toxicology* (FCT) qui l'a publiée, qu'elle se rétracte et « retire » l'étude de la liste de ses publications.

C'est à quoi s'emploient de nombreux experts, dans une bataille qui ressemble à une opération savemment orchestrée. Une véritable guerre de relations publiques où tous les coups sont permis (…)

Campagnes virales et diffamation

En 2002, le quotidien britannique The Guardian révélait qu'AgBioWorld avait joué un rôle majeur dans une « campagne virale » de diffamation contre le lanceur d'alerte Ignacio Chapela après qu'il eut découvert la pollution génétique du maïs mexicain par des OGM.

L'enquête indique que le site de l'association était hébergé par le cabinet de communication Bivings, mandaté par Monsanto et dirigé par un certain Jay Byrne.

Celui-ci utilisait de fausses identités (« Mary Murphy et Andura Smetacek ») pour parler au nom « de la communauté scientifique » et insister sur les liens de Chapela avec les écologistes, assimilés à des « terroristes » et des « vandales ».

La société Bivings a été dissoute en décembre 2011 suite à une cyber-attaque des Anonymous dans la cadre de l'opération « End Monsanto ». Mais Byrne a depuis repris ses quartiers à Saint Louis (Illinois, USA), où siège Monsanto, avec sa nouvelle société V-fluence.

C'est le même type de stratégie de diffamation que suit Henry Miller, signataire du courrier collectif à FCT, référent « régulation sanitaire » d'AgBioWorld et membre du think-tank néoconservateur Hoover Institution.

Dans une série d'articles publiée par Forbes, il qualifie l'étude Séralini de « frauduleuse » et dénonce les « profiteurs de peur » issus d'une « industrie de la protestation financée par les intérêts du bio ».

Or, cette tribune au vitriol est cosignée… par Jay Byrne. Le magazine a dû révéler a-posteriori son CV de responsable de la communication virale pour Monsanto (1997-2001).

Le CV de Henry Miller est tout aussi intéressant puisqu'il s'agit du « père fondateur » (1989-1994) de la réglementation des OGM au sein de l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux (Food and drug administration). Il est l'architecte, avec l'ancien avocat de Monsanto Michael Taylor, du fameux « principe d'équivalence en substance », la pierre angulaire de la réglementation des OGM dans le monde entier.

*Des **conflits d'intérêts** masqués*

Autre tactique saisissante parmi les détracteurs de Séralini : dissimuler leur lien avec l'industrie en se présentant systématiquement comme des scientifiques rattachés à des universités ou des centres de recherche (…)

*Un **lobby** à 13 milliards de dollars*

La litanie des **conflits d'intérêts** et autres positionnements pro-biotech de la cinquantaine de détracteurs

publics de l'étude Séralini pourrait se poursuivre sur des pages. On croise des représentants de syndicats indiens de promotion des biotechnologie, d'autres souhaitant stopper la faim dans le monde avec une ration d'OGM, ou encore des spécialistes de la communication pro-OGM (David Tribe) et autres **lobbyistes** travaillant entre São Paulo (Lucia de Souza), Washington et Bruxelles, le triangle d'or des OGM...

Un monde clos qui réagit de façon épidermique à l'étude Séralini, celle-ci menaçant la stratégie commerciale bien huilée d'une industrie des semences OGM engrangeant 13 milliards de dollars en 2011. Face au poids de ce **lobby**, déterminé à enterrer toute voix discordante, la revue Food and Chemicals Toxicology pourra-t-elle résister ?

"Les agences de notation ont du souci à se faire"

07/11/2012, *La Tribune*, Propos recueillis par Pierre MANIERE

INTERVIEW Docteur en économie et auteur de "Les agences de notations" (La Découverte, 2010), Norbert Gaillard décrypte les conséquences possibles de la récente condamnation de Standard & Poor's pour évaluation "trompeuse" de produits toxiques en Australie.

Standard & Poor's a été condamné lundi à indemniser 13 collectivités locales australiennes qui avaient englouti des millions de dollars dans des titres qu'elle avait très bien noté, et qui s'étaient effondrés lors de la crise financière de 2008. Il s'agissait de titres CPDO ("constant proportion debt obligation"), à fort rendement et largement promus par les agences de notation.

(...)

La Tribune. Pourrait-on assister prochainement à une avalanche de plaintes ?

Norbert Gaillard. C'est possible. Le jugement de la Cour australienne illustre le fait que la ligne de défense classique des agences de notation est en train de sauter. Les autorités américaines avaient déjà mis en évidence le problème de **conflit d'intérêt** lié à ces agences. De fait, celles-ci sont payées par les banques d'investissements qui veulent des notes élevées pour les produits qu'elles émettent. Mais encore une fois, c'est leur manière de travailler qui est ici mise en cause. Souvent en sous-effectifs, elles n'ont pas fait suffisamment d'efforts pour noter correctement certains produits. Dans l'enquête du Sénat américain, certains témoignages sont édifiants. Des analystes de ces agences affirment qu'ils ne croyaient pas eux-mêmes dans les notes qu'ils attribuaient. L'avenir de ces agences s'annonce assez sombre. Si de grosses plaintes devaient se muer en condamnation, le secteur pourrait tout simplement faire faillite (...)

Quand les amis de Mitt Romney investissent dans les machines de vote

05/11/2012, *Bastamag*, Agnès ROUSSEAUX

Le fonds d'investissement détenu par la famille du candidat républicain à la Maison Blanche est lié à une entreprise qui fabrique des machines de vote électroniques, Hart InterCivic. Ces mêmes machines utilisées pour le scrutin présidentiel dans plusieurs États clés, dont l'Ohio. Aux États-Unis, la polémique enfle sur ce **conflit d'intérêt** sans précédents (...)

Un nouveau scandale nucléaire secoue le Japon

05/11/2012, *Radio Télévision Suisse*

(...) La commission gouvernementale japonaise mise en place pour fixer de nouvelles normes de sécurité

pour la cinquantaine de centrales nucléaires installées dans le pays est au centre d'une nouvelle polémique. Selon la presse japonaise, quatre de ses six membres ont reçu de l'argent de la part de l'industrie nucléaire.

Les quatre experts ont reçu entre 3 et 27 millions de yens (35'000-317'000 euros) sous forme de subventions et donations financières diverses au cours des trois ou quatre dernières années, affirme lundi l'agence de presse Kyodo, citant l'Autorité de régulation nucléaire (NRA)

Ces experts "*ont été sélectionnés conformément aux procédures et il ne devrait pas y avoir de problème*", a affirmé la NRA, réfutant tout risque de **conflit d'intérêt**. La NRA exige des experts qu'ils fassent état de leurs revenus mais n'a pas les moyens de les révoquer sur la base des informations de Kyodo, a-t-elle ajouté.

Notre-Dame-des-Landes : un préfet en plein conflit d'intérêt ?

02/11/2012, *Bastamag*, Agnès ROUSSEAUX

Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes servirait-il de tremplin pour assurer la carrière de fonctionnaires zélés ? Bernard Hagelsteen, ancien préfet de Loire-Atlantique et de la région Pays-de-la-Loire de 2007 à 2009, travaille aujourd'hui pour… le groupe Vinci, qui en charge de la concession de l'aéroport. Rien à voir ? En tant que préfet, il pilotait localement le projet d'aéroport, en collaboration avec la Direction générale de l'aviation civile (DGAC)…

Or, dans le cadre de la Délégation de service public, l'appel d'offres a été lancé en 2009 pour choisir le concessionnaire de l'aéroport, pour une durée de 55 ans. En 2010, le ministre de l'Écologie et du Développement durable tranche en faveur de Vinci. Ce qui n'empêche pas l'ancien préfet, après un passage à la Cour des Comptes, de se faire embaucher un an plus tard par ASF (Autoroutes du Sud de la France), filiale de Vinci. « *L'homme est depuis quelques mois le conseiller de Pierre Coppey, président de Vinci-Autoroutes* », rapporte le quotidien nantais *Presse Océan*. La Commission de déontologie placée auprès du Premier ministre a-t-elle été saisie de ce reclassement dans le secteur privé ? (…)

La presse grecque est muselée, dit le journaliste acquitté

02/11/2012, *Le Nouvel Observateur* avec *Reuters*, Renée MALTEZOU

ATHENES (Reuters) - Le journaliste grec jugé pour avoir publié une liste de plus de 2.000 de ses compatriotes détenteurs de comptes bancaires en Suisse et acquitté jeudi, accuse les élites grecques de la politique et des affaires de tenter de museler la presse pour couvrir la corruption qui ronge le pays.

"*Le principal problème de la Grèce est constitué par les gens qui la gouvernent. Il s'agit d'un petit groupe fermé, d'une élite composée de politiques et de personnes liées au monde des affaires*", a déclaré Costas Vaxevanis à Reuters.

Les politiques ont d'abord tenté de cacher la liste, dite liste Lagarde, du nom de l'ancienne ministre française de l'Economie qui l'avait remise aux autorités grecques. Et les médias grecs ont tu l'affaire alors que la presse internationale s'en emparait, a-t-il expliqué.

"*La liste a été publiée, ils m'ont arrêté, m'ont jugé et rien n'a été dit à la télévision grecque (…) Il s'agit d'une question grave pour la liberté de la presse. Les chaînes grecques n'ont rien montré*", a-t-il dit.

(…)

Pour Anton Anastasakis, directeur des études européennes à l'université d'Oxford, le silence des médias grecs révèle des **conflits d'intérêt**.

"*Il est très probable, étant donné que cette affaire ne fait pas la une des journaux alors qu'elle très importante (...) (que) la presse fasse l'objet d'intérêts entremêlés avec des intérêts politiques et financiers*."

Vendredi, la justice a fait avoir un dossier allait être transmis au Parlement pour que celui-ci puisse ouvrir une enquête contre les anciens ministres des Finances Georges Papaconstantinou et Evangélos Vénizélos, qui ont chacun dit avoir possédé une copie de cette fameuse liste.

Le gouvernement grec n'a pas fait de commentaires.

Les vendeurs de doute : l'amiante tue , scandale sanitaire majeur (3/3)

29/10/2012, *Mediapart*, Marc TERTRE

Le troisième billet de cette série consacrée au **lobby** « scientifico-industriel » et aux « vendeurs de doute » qui en sont le bras armé se concluera sur « l'affaire de l'amiante » qui a marqué trente ans et plus de controverses scientifiques, politiques et techniques sur les dangers de ce minéral, et les façons de le conjurer. Le **lobby** de l'essence plombée était le premier, et a sévi dès les années 20 en niant le danger de cette injonction du plomb tetraetyl. Le **lobby** du tabac est remarquable par sa capacité a essaimer, et a réutiliser les mêmes équipes et souvent les mêmes argumentaires qu'on retrouve de la défense de « l'initiative de défense stratégique » chère a Reagan, de la négation des dégats dues aux « pluies acides », aux questions de climat. Le **lobby** qui a défendu l'amiante s'est lui signalé par sa capacité a mettre en œuvre un **lobby** de forme totalement nouvelle, le comité permanent Amiante, qui associait industriels du secteurs, scientifiques le moins critiques possibles et syndicalistes couchés. Mais évidemment ces trois **lobby**, quelqu'aient puisse être leur puissance, et leur importance n'épuisent pas le sujet (il existe bien des **lobby** "scientifico industriels", autour du nucléaire, du gazoil, des insecticides et comme on l'a vu derniérement des OGM) ils l'échairent toutefois des enseignements de leur histoire (...)

Après les pigeons, les gros poissons

28/10/2012, *La Tribune*, Eric WALTHER

Après les pigeons, donc, les gros poissons. En publiant un appel en forme de programme économique de redressement pour la France dans "le Journal du dimanche", les patrons des grandes entreprises sont sortis du bois protégé dans lequel ils préfèrent d'habitude évoluer. C'est en effet l'Afep (l'Association française des entreprises privées regroupant 98 grands groupes) qui a semble-t-il pris cette initiative. Un **lobby** puissant qui depuis sa création, il y a trente ans, par Ambroise Roux (le très influent président de ce qui était à l'époque la Compagnie générale d'électricité), préférait agir pour défendre ses intérêts, d'ailleurs très efficacement, dans la coulisse que sur les estrades.

Cet ultimatum, il faut bien le dire inédit, nous dit plusieurs choses. Sur le fond d'abord. Sans surprise, il estime que le niveau de la dépense publique est devenu insupportable (56% du PIB) et qu'il faut donc la réduire de 60 milliards sur cinq ans. Pas moins. Une réduction qui servira à financer pour moitié (l'autre moitié le serait par une hausse de la TVA) une deuxième exigence : 30 milliards de baisses des charges sur les salaires moyens (deux Smic et plus) en deux ans pour alléger le coût du travail. Le choix de privilégier les salaires moyens constitue donc une évolution sensible de la pensée patronale. Au nom du redressement de la compétitivité, beaucoup estiment aujourd'hui, dont de nombreux économistes, que c'est sur ce levier qu'il convient désormais d'agir. Visés : la moyenne et la grande industrie où le niveau de salaire est plus élevé que dans les services et qui, souffrant d'un déficit de rapport qualité/prix, sont mal armés face à la concurrence internationale. Problème : ce n'est pas un moyen, en tout cas à court terme, de lutter contre le chômage (...)

Trois ministres de l'Environnement demandent une révision des autorisations sur les OGM

28/10/2012, *20 Minutes*, Audrey CHAUVET

Ségolène Royal, Corinne Lepage et Dominique Voynet ont co-signé une tribune pour demander une révision des études qui ont permis l'autorisation de mise sur le marché du maïs NK603…

L'étude Séralini sur la toxicité du maïs OGM n'a pas fini de faire des vagues. Contestée par de nombreuses instances scientifiques, elle reçoit néanmoins ce dimanche le soutien de trois anciennes ministres de l'Environnement : Ségolène Royal (PS), Dominique Voynet (EELV) et Corinne Lepage (Cap21) co-signent une tribune, révélée en exclusivité par 20 Minutes, pour demander la révision des études qui ont permis la mise sur le marché du maïs OGM NK603.

« Nous, anciennes ministres de l'environnement, avons pris connaissance de la polémique née de l'étude du professeur Séralini. Nous nous réjouissons de la volonté exprimée par le gouvernement, dans la ligne de la décision du conseil des ministres de l'environnement de l'UE de 2008, de remettre à plat les systèmes d'évaluation des OGM et des pesticides et d'exiger des tests de toxicité à long terme, donc sur vie entière de l'animal.

Il est également indispensable que soient rendues publiques toutes les études existantes sur l'impact des OGM sur la santé ainsi que les données brutes (c'est -à- dire les résultats des analyses et des mesures) pour qu'un véritable débat scientifique puisse s'ouvrir au sein de la communauté scientifique dans son ensemble.

En attendant que soient réalisées les nouvelles études et afin de s'assurer de la protection de la santé humaine, en l'absence de mesure de suspension du NK603 et du round up, nous demandons que soient revues, comme le permettent les textes communautaires et nationaux, les études qui ont permis l'autorisation de mise sur le marché du NK603 et du round up. Il nous apparait en effet indispensable que la lecture critique qui a été faite des résultats statistiques de l'étude Séralini soit appliquée à ces études pour s'assurer de leur fiabilité statistique dans la mesure où elles reposent sur un nombre de rats par groupe comparable. Nous souhaitons que cette analyse puisse être faite par des experts choisis pour leur absence de **conflits d 'intérêt** et qui n'auraient pas eu précédemment à se prononcer sur l'un ou l'autre de ces produits (…)

Comment un OGM, un pesticide et un système peuvent être toxiques

26/10/2012, *Le Monde*, tribune de Gilles-Eric SERALINI, professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen, Criigen

Dans le domaine de la toxicologie alimentaire, *Food and Chemical Toxicology* est sans aucun doute la revue la plus réputée au monde. Son comité de lecture a étudié quatre mois durant notre étude et pris soin de nous demander des analyses complémentaires avant d'accepter de la publier (*Tous cobayes*, Flammarion, 256 p., 19,90 euros).

Nos résultats ont montré la nocivité d'une absorption sur le long terme d'un organisme génétiquement modifié (OGM) alimentaire, le maïs NK603, et de l'herbicide qui lui est associé, le Roundup. Il s'agit de la première étude toxicologique menée sur deux ans et fondée sur un tel nombre de paramètres biologiques, d'analyses anatomo-pathologiques, etc. A ce jour, plus de 160 scientifiques du monde entier nous ont apporté leur soutien ou souligné l'originalité de notre travail, dont l'unique statisticien de l'Académie des sciences.

En moins de trois semaines, différentes agences chargées de l'évaluation de ces substances ont nommé des sous-comités qui viennent de discréditer notre recherche. Ainsi peuvent-ils ne pas interdire l'OGM et

le pesticide en question (...)

[Ces agences] nous réclament des détails encyclopédiques sans lesquels il leur "*serait impossible de conclure à la validité de nos résultats*", mais n'ont jamais exigé des industriels la simple transmission publique des analyses de sang dont elles ont pourtant confirmé qu'elles ne révélaient rien. Ce sont elles qui ont entretenu l'omerta des industriels sur les données sanitaires de leurs tests. "*Secret industriel oblige*", rétorquent-elles.

Surtout lorsqu'on est juge et partie et qu'aucune loi n'empêche les scientifiques ayant des **conflits d'intérêt** de siéger dans des commissions d'intérêt national ou international... Mais qui s'offusque de ces collusions, de cette absence de transparence préjudiciable à la santé publique, donc aux citoyens ?

La science "digne" et "bonne" ne s'arrête pas en si tordu chemin : l'ensemble des six académies scientifiques – ou plus exactement, d'après témoins, deux personnes par académie et pas en séance plénière... – a rendu un avis sur notre étude (...)

L'application Facenuke atomisée de l'intérieur

26/10/2012, *owni.fr*, Sylvain LAPOIX

Lancée en avril 2012, la cartographie du **lobby** nucléaire en France de Greenpeace a suscité une vive réaction des industriels et institutions qui y apparaissaient. Invoquant auprès de la Cnil leur droit d'opposition, une poignée d'entre eux a poussé l'ONG à mettre hors ligne l'application vidée de son sens (...)

Tabac, barbouzerie et lobbying : le mélange létal qui fragilise Barroso

25/10/2012, *La Tribune*, Florence AUTRET

Une semaine après la démission du commissaire John Dalli, les soupçons de complot contre celui qui s'apprêtait à présenter un texte d'une grande sévérité sur les produits du tabac ne cessent d'enfler. Aux 60 millions d'euros soit disant demandés par un homme d'affaires maltais pour influencer le commissaire européen s'ajoute une étrange affaire de cambriolage dans les locaux des activistes anti-tabac.

C'est un scénario à la John Le Carré qui pourrait être la source de bien des embarras pour le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, avec **lobbying**, « big money » et désormais aussi barbouzerie à la clé.

Maladies professionnelles. Le lien entre téléphones mobiles et tumeur au cerveau reconnu

23/10/2012, *Bastamag*, Agnès ROUSSEAUX

La Cour de cassation italienne vient de reconnaître comme maladie professionnelle une tumeur au cerveau liée à l'usage intensif d'un téléphone portable. La Cour avait été saisie par un cadre supérieur, victime d'une tumeur cérébrale. Celle-ci aurait été provoquée par l'utilisation intensive d'un téléphone cellulaire dans le cadre de son travail, 30 heures par semaine pendant 12 ans, a conclu la justice italienne. L'organisme d'assurance sociale dont le salarié dépend devra lui verser une pension d'invalidité.

Ce jugement fait suite à une décision de la Cour d'appel de Brescia. Les juges de la Cour de cassation ont estimé que les références scientifiques présentées lors du premier procès étaient valides. A l'inverse, les résultats des études scientifiques financées par des entreprises ont été écartés, pour cause de **conflits**

d'intérêt. Le justice italienne a estimé que leurs conclusions minimisaient l'impact de la téléphonie mobile sur la santé (...)

Lutte contre la corruption : pourquoi l'OCDE s'attarde sur le cas français

23/10/2012, *La Tribune*, Laura FORT

L'OCDE a publié son rapport de suivi et d'évaluation du dispositif de lutte anti-corruption mis en œuvre en France depuis 2000. Le bilan est plutôt médiocre : l'organisation pointe notamment du doigt le faible nombre d'enquêtes ouvertes, des sanctions peu dissuasives, ou encore la fragile indépendance du parquet (...)

Les "débats sanglants" de la commission Jospin

23/10/2012, *Le Point*, Charlotte CHAFFANJON

Où en est la commission Jospin ? Chargée par François Hollande de réfléchir à la rénovation et à la déontologie de la vie publique, elle est présidée par l'ancien Premier ministre, qui réunit ses treize membres et le rapporteur général dans des locaux de la rue de Babylone (Paris 7e) une à deux fois par semaine pour de longues séances de travail. Opérant dans une discrétion que certains qualifient d'opacité, les membres de la commission plaident qu'ils jouent l'efficacité.

Ils ont achevé l'analyse des trois grands chapitres qui leur ont été soumis : d'abord tout ce qui concerne la présidence de la République : l'élection présidentielle et la question des parrainages, le financement des campagnes, mais aussi le statut pénal du chef de l'État. Ensuite ce qui concerne les autres élections : c'est là qu'apparaît l'épineuse question du cumul des mandats ou encore le mode d'élection des sénateurs. Enfin, la commission est chargée de faire des propositions concernant la prévention des **conflits d'intérêt** "*tant à l'égard des parlementaires et des membres du gouvernement que des titulaires de certains emplois supérieurs de l'État*", stipulait François Hollande dans sa lettre de mission du 16 juillet 2012.

Les débats entre les membres de la commission ont été houleux, presque toujours "*sanglants*", raconte l'un d'eux, qui se dit surtout frappé que "*Jospin [soit] très soucieux de ne pas gêner le président*" : "*Cela se remarque par des rappels à l'ordre, des explications filandreuses, le fait qu'il nous demande de revoter sur certains points*." (...)

Victoires pour le lobby bancaire, défaite pour tous

23/10/2012, *Paperjam.lu*

Plus de quatre années après la chute de Lehman Brothers, plus de trois mois après le scandale des manipulations sur le Libor, qu'en est-il de la réforme des marchés financiers que les dirigeants du G20 nous avaient promis à cor et à cri ? Le constat est sans appel : toute réforme d'envergure est tuée dans l'œuf par les **lobbys** bancaires. Plus inquiétant encore : si cette obstruction systématique n'est pas obligatoirement pour le meilleur de ses commanditaires, elle est certainement pour le pire… de tout un chacun (...)

Mediator : la Direction générale de la santé perquisitionnée

18/10/2012, *L'Usine nouvelle*

Les enquêteurs de la Direction nationale d'investigations financières et fiscales ont procédé à des perquisitions pour trouver des preuves afin d'étayer les soupçons de **prise illégale d'intérêt** ou de **conflits d'intérêts** dans le cadre de l'enquête sur le Mediator.

La Direction générale de la Santé ainsi que la Haute autorité de la Santé ont reçu ce 18 octobre la visite des enquêteurs de la DNIFF et de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) mais aucune garde à vue n'était prévue, croit savoir l'AFP (...)

Des éventuels liens entre l'Afssaps, la Direction générale de la santé (DGS) et les laboratoires Servier sont soupçonnés par la justice (...)

Etude sur les OGM : attaques et contrefeux au nom de la santé publique

18/10/2012, *Novethic*, Thibault LECUYER

Après la publication, en septembre 2012, d'une étude montrant que les OGM généraient chez les rats de nombreuses tumeurs, les critiques scientifiques se sont abattues sur son auteur, le professeur Séralini. Le CRIIGEN, instance indépendante, a voulu y répondre en mettant en cause les études publiées par les industriels, qui fondent les autorisations de commercialisation.

Après le feu des critiques, la contre-attaque. Mardi 16 octobre, le Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie Génétique (CRIIGEN) tenait une conférence de presse sur les suites de l'étude Séralini, dans les locaux de la fondation Charles Léopold Mayer. L'occasion pour le professeur Gilles-Eric Séralini de répondre aux critiques formulées à l'encontre de son étude et pour Corinne Lepage, la présidente d'honneur du CRIIGEN, d'élargir le débat. Car pour la députée européenne, l'étude met avant tout en évidence l' « *extrême faiblesse* » des études réglementaires qui fondent les autorisations des OGM, ainsi que la persistance des **conflits d'intérêt** dans les agences d'évaluation. Cette dernière accusation fait écho au récent rapport de la Cour des comptes européenne, selon lequel « *aucune des (quatre, NDLR) agences sélectionnées ne gérait les situations de **conflit d'intérêts** de manière appropriée* » (...)

Berlin refuse de soumettre ses caisses d'épargne à la supervision européenne

18/10/2012, *Les Echos*, Jean-Philippe LACOUR

*Le gouvernement allemand est au diapason du **lobby** des caisses d'épargne qui refuse de passer sous la houlette d'un régulateur européen.*

Depuis plusieurs semaines, les caisses d'épargne allemandes font pression sans relâche pour ne pas passer sous les fourches Caudines d'un futur régulateur européen logé au sein de la BCE. L'institut d'émission européen aurait alors à surveiller quelque 6.200 banques du ontinent, comme le veut Bruxelles. Une hérésie selon la fédération DSGV représentant les intérêts des 426 « Sparkassen » éparpillées sur le territoire de la première économie d'Europe. Président de ce puissant **lobby** depuis septembre, Georg Fahrenschon, s'est ici assuré le soutien de la chancelière Angela Merkel (...)

Les députés font le ménage dans la liste des lobbyistes

17/10/2012, *Acteurs publics*, Bruno BOTELLA

Selon nos informations, les représentants des entreprises agrochimiques comme Monsanto et des laboratoires pharmaceutiques vont se voir retirer leur badge d'accès à l'Assemblée nationale.

L'affaire est passée inaperçue, mais le bureau de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire les députés qui ont la main sur le fonctionnement du Palais-Bourbon, font actuellement le ménage dans la liste des **lobbyistes** accrédités. Depuis 2009, les représentants d'intérêts qui souhaitent accéder à l'Assemblée doivent montrer patte blanche. 150 entreprises, fédérations professionnelles, associations, cabinets de **lobbying** et organismes divers sont aujourd'hui recensés et chaque représentant bénéficie d'un badge d'accès.

Ce système, même imparfait, ronronnait tranquillement jusqu'au changement de majorité, et surtout jusqu'à la dernière réunion du bureau de l'Assemblée, le 10 octobre. Le nouveau président de la délégation chargée des représentants d'intérêts, le député PS Christophe Sirugue, a annoncé que les "*représentants d'entreprises privées œuvrant dans certains secteurs sensibles*" seraient rayés de la liste. Pour ces secteurs, seuls seront inscrits les représentants des organisations professionnelles. Les "secteurs sensibles" visés sont l'industrie pharmaceutique et l'agrochimie.

7 évictions

Sensibles à l'air du temps, les députés ont en tête l'affaire Servier – sa **lobbyiste** s'était vu retirer son badge il y a un an – et les polémiques récurrentes autour des OGM. Contacté par Acteurs publics, Christophe Sirugue confirme que 7 **lobbyistes** travaillant pour des grands groupes vont recevoir un courrier les informant de leur éviction. Selon nos informations, les représentants de Monsanto, de Bayer Cropscience, de DuPont de Memours et de Syngenta devront rendre leur badge (…)

Quatre agences européennes épinglées pour conflits d'intérêts

12/10/2012, *Rue89*, Benjamin SOURICE

Jeudi 11 octobre, un rapport d'audit de la Cour des comptes européenne montre de graves **conflits d'intérêts** au sein d'instances communautaires cruciales dans la protection de la santé et de la sécurité alimentaire. La Cour épingle sévèrement quatre agences européennes de régulation pour leur mauvaise gestion des conflits d'intérêts.

Sans surprise, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) est en tête du tableau, en particulier pour les liens étroits que certains de ses experts entretiennent avec l'International Life Science Institute (ILSI), le lobby des géants de l'agroalimentaire (Monsanto, Unilever, Syngenta, Bayer, Nestlé…).

L'ILSI est au cœur de plusieurs scandales de **conflits d'intérêts**, dont le dernier en date remonte à mai 2012 quand Diana Banati, présidente de l'EFSA, fut contrainte de démissionner en raison de ses liens dévoilés avec le lobby. Elle a depuis officiellement rejoint l'ILSI en tant que directrice exécutive pour l'Europe (…)

Les vendeurs de doute : la « guerre du tabac », mère de toutes les batailles

09/10/2012, *Mediapart*, Marc TERTRE

(…) [cet article] sera consacré aux évolutions consacrées par la création d'un **lobby** d'abord mis sur place par l'industrie du tabac pour nier la responsabilité de son produit dans la survenue de cancers graves, puis ensuite utilisée dans plusieurs circonstances différentes, touchant en général de grave problèmes environnementaux ou éthiques : la même équipe qui a été utilisée par l'industrie du tabac pour nier leurs responsabilités dans le cancer du poumon, ou de celles du tabagisme passif comme danger majeur de santé publique sera ensuite utilisée pour justifier l'initiative de défense stratégique de Ronald Reagan, puis la question des pluies acides, de la responsabilité des CFC dans la destruction de la couche d'ozone, pour enfin terminer avec les pétroliers par nier le caractère anthropique du réchauffement climatique ! (…)

Les OGM et les tumeurs : l'étude de Séralini dérange car elle oblige à douter

08/10/2012, *Le Nouvel Observateur*, Yves PACCALET, "philosophe écologiste"

(...) Gilles-Éric Séralini a, sur les pro-Monsanto, au moins un avantage : il est libre. S'il se trompe, c'est sans calcul ni **conflit d'intérêt**. Il n'a rien à gagner que des horions et des insultes. En aucun cas des prébendes, des postes, des sinécures ou des voyages d'étude les doigts de pied en éventail sous les palmiers...

Séralini a surtout, avec son équipe – et c'est bien ce qui met en rage Monsanto et ses sbires intellectuels –, obligé la communauté internationale à repenser complètement le problème de la toxicité des OGM. Il été le premier à réaliser des expériences de longue durée, celles que tous les esprits responsables réclament depuis des années. Il a soumis ses rats à des molécules suspectes pendant deux ans, là où (par la grâce d'un protocole inventé par eux-mêmes) les savants inféodés aux majors des biotechnologies se contentent de trois mois. Et encore : à faibles doses. Et encore : sans jamais croiser les poisons potentiels…

De nouvelles expériences auront lieu. Quel pouvoir politique, quel citoyen responsable pourrait désormais refuser qu'elles soient organisées ? (...)

Victoire des pigeons : le vieux lobbying des coulisses est mort

08/10/2012, *Rue89*, Martin UNTERSINGER

Réussir à infléchir le contenu d'une loi qui n'a même pas été débattue : voilà un exploit qui a de quoi faire rêver bon nombre de syndicats.

C'est ce que sont parvenus à faire « les pigeons », un groupe d'entrepreneurs qui ont utilisé la force de frappe du Net pour faire reculer le gouvernement (et même plus qu'initialement prévu). Ils protestaient contre certaines dispositions du projet de loi de finances 2013.

Des pros du Web et de la com

Suffit-il de 60 000 fans sur Facebook pour infléchir la politique du gouvernement ? C'est la question que se pose Christian Eckert, rapporteur du budget, sur son blog :

« *La loi doit-elle s'écrire en fonction du nombre de " J'aime " recueillis sur la page d'un réseau social ?* »

A l'exception des débats entourant la loi dite Hadopi, on n'avait en tout cas jamais vu un débat né en ligne investir la politique aussi rapidement.

Pas très étonnant quand on regarde d'où viennent un certain nombre de ceux qui ont participé à la genèse du mouvement : du secteur du Web, et plus spécifiquement celui des **relations publiques**, de la communication sur Internet ou du **lobbying** (...)

Dehaene déclare ses stock-options : 5,3 millions

08/10/2012, *Le Vif* [Belgique], Thierry DENOEL

Le député européen Jean-Luc Dehaene vient de mentionner ses stock-options dans sa déclaration d'intérêt soumise au Parlement UE. Il déclare ainsi 77 000 actions AB-Inbev, lesquelles valent quelque 5,3 millions d'euros, au cours actuel de l'action (environ 69 euros) (...)

Maintenant que les stock-options d'AB-Inbev figurent enfin sur la déclaration de JLD reste la question du

conflit d'intérêt. « *5,3 millions d'euros, ce n'est pas une somme anodine, constate Natacha Cingotti d'Alter-EU. Monsieur Dehaene n'est-il pas susceptible d'être influencé ? Le Parlement va-t-il prendre des mesures lorsque ce député devra légiférer dans le domaine agro-alimentaire ? Quelles mesures ? Pour le moment, il n'y a aucune réponse pour ce cas de figure…* » Alter-EU n'a d'ailleurs reçu, à ce jour, aucune réponse de Martin Schulz à sa lettre, envoyée il y a plus de cinq mois.

Le **lobby** food&drink dont AB-Inbev fait partie est, en effet, très puissant. On l'a vu à l'œuvre en 2010 lorsqu'il a dépensé 1 milliard d'euro pour convaincre les eurodéputé d'abandonner un projet d'étiquetage plus lisible sur le teneur en sucre, sel et graisse des aliments et boissons. De manière plus générale, la question du **conflit d'intérêt** est brûlante au niveau de l'UE. Un nouveau code de conduite a été adopté. Son application suscite encore bien des questions.

Appliquer Bâle III et ne rien céder au lobby des établissements financiers

08/10/2012, *Le Monde*, André CARTAPANIS et Jean-Paul POLLIN, Professeurs à Sciences Po Aix-en-Provence et à l'université d'Orléans

Le monde de la finance a bien du mal à faire le deuil de ses années d'excès. La liste des errements observés durant la décennie qui a précédé la crise est pourtant éloquente : baisse de la qualité des fonds propres et de la liquidité des banques, relâchement des conditions de prêts débouchant sur des bulles du crédit et des prix d'actifs, foisonnement d'innovations financières mal maîtrisées, le tout agrémenté d'une envolée extravagante des rémunérations. On n'a pas fini de comptabiliser les coûts de cette excroissance contre-productive de la sphère financière. Mais, dès que l'on a commencé à parler d'un durcissement de la régulation du secteur bancaire (les accords de Bâle III) pour faire face à ces dysfonctionnements, la profession bancaire a mobilisé ses réseaux d'influence, afin d'expliquer que ce projet était susceptible de renchérir le coût du crédit et de restreindre gravement le financement de l'économie. Cette argumentation n'est guère convaincante (…)

L'addiction à Internet : une maladie mentale bientôt reconnue ?

05/10/2012, *allodocteurs.fr*, Stéphanie TEBOUL

L'addiction à Internet pourrait faire une entrée remarquée dans la nouvelle version du DSM, prévue pour mai 2013, le DSM V, un manuel de référence classifiant et catégorisant des critères diagnostiques de troubles mentaux spécifiques.

L'addiction à Internet, également appelée Trouble de Dépendance à Internet (TDI), est loin d'être anodine, notamment à cause de son retentissement sur la vie quotidienne. Le sujet présente de nombreux symptômes comme un phénomène de tolérance avec un besoin d'augmenter le temps passé sur le web, une euphorie lors de l'utilisation d'Internet et, au contraire, une irritabilité en cas d'empêchement (…)

Le débat, lancé dès février 2012, lorsque les premières rumeurs sur l'entrée du TDI dans le DSM ont été ébruitées, ne cesse d'être relancé pour plusieurs raisons.

La première raison est l'absence de preuve organique de l'existence de l'addiction à Internet, notamment dans le fonctionnement cérébral, contrairement aux autres addictions reconnues, comme celles aux drogues.

La seconde et probablement la plus importante, décriée par de nombreux psychiatres, est le **conflit d'intérêt** financier des membres du DSM. En effet, certains experts pourraient avoir des liens financiers avec les industries pharmaceutiques et ainsi, favoriseraient la reconnaissance d'une pathologie dans le DSM afin d'augmenter la vente de médicaments (…)

Lobbying : des parlementaires bien entourés

04/10/2012, *Direct Matin*

A l'Assemblée nationale au Sénat, une centaine de **lobbyistes**, appelés "*représentants de groupes d'intérêts privés*", font officiellement le siège des parlementaires (...)

Les confiseurs, Total, les fabricants de tuiles et de briques, les professionnels des activités liées aux animaux domestiques ou en encore les moniteurs de ski… tous ces groupes d'intérêts ont un **lobbyiste** au Sénat ou à l'Assemblée nationale.

Car si officiellement au début de ce mois d'octobre 100 personnes représentant un groupe d'intérêts avaient un badge d'accès à l'Assemblée nationale et 75 au Sénat, certains **lobbyistes** multiplient les casquettes.

A tel point que les parlementaires doivent composer avec plus de 300 groupes de pression pour légiférer.

La liste des **lobbies** est disponible sur les sites de l'Assemblée nationale et du Sénat. On y retrouve non seulement de grandes entreprises, mais aussi des fédérations professionnelles, des syndicats salariés et patronaux et quelques ONG (...)

Le lobbyiste qui veut faire un tabac

30/09/2012, *Le Monde*, Alexandra COLINEAU

Yves Trévilly est **lobbyiste** ; le mot ne le gêne pas. Son métier consiste à promouvoir le tabac de façon détournée. Le directeur des relations institutionnelles de British American Tobacco (BAT) fournit en argumentaires les syndicats de buralistes qui courent les plateaux de télévision aussi bien que les députés et les ministres. Et il a beaucoup à faire, d'autant que le prix des cigarettes enregistrera une nouvelle augmentation de plus de 6 % au 1er octobre et que le gouvernement envisage de rendre les emballages neutres. "*Je partage de l'information avec des personnes intéressées*", explique cet homme de 48 ans qui déroule son plaidoyer avec le sens de la formule et le bon mot facile des gens habitués à séduire.

Les couloirs de l'Assemblée et les salons dorés des ministères sont un peu son jardin. Avant de travailler pour BAT, il a oeuvré pendant seize ans comme assistant parlementaire, puis comme chef de cabinet de Renaud Dutreil, ministre de la fonction publique. Passé du côté obscur en 2005 après un dîner du Club des parlementaires amateurs de havanes – lieu de rencontre entre politiques et **lobby** du tabac – il assure que son job le "*fait marrer*". "*J'ai même reçu des propositions de ministres du gouvernement Fillon pour devenir leur conseiller*", dit-il. Difficile detourner le dos à un homme qui fournit en nicotine 14 millions d'électeurs potentiels et rapporte à l'Etat 15 milliards d'euros par an.

CAUTION PARLEMENTAIRE

Yves Trévilly a aussi des ennemis : les associations de lutte antitabac. Selon le professeur de santé publique à la faculté de médecine d'Amiens, Gérard Dubois,"*son rôle est de livrer aux buralistes des arguments faux, formatés pour les sujets des JT. Cette industrie méprise la vie humaine*". Lapidaire, l'intéressé répond qu'il n'éprouve "*aucun respect pour ces associations qui bouffent à tous les râteliers et sont financées par les laboratoires pharmaceutiques*". "*Je travaille de façon plus honnête qu'elles*", assure-t-il. Ce brun aux lunettes carrées préfère la caution parlementaire à celle des scientifiques.

Il fait son miel avec le rapport du député UMP Thierry Lazaro publié en octobre 2011 sur les risques de développement de la contrebande aux frontières imputable à l'augmentation des taxes sur le tabac et le manque à gagner pour les finances publiques qui en résulterait. Le député Lazaro est lui aussi membre du Club des parlementaires amateurs de havanes... Bon père de famille, Yves Trévilly a milité contre la

commercialisation des cigarettes aux moins de 19 ans. Il ne fume qu'occasionnellement. "*Contrairement à ce qu'on dit, la cigarette ne rend pas forcément dépendant*", affirme-t-il dans un énième sophisme.

Santé, environnement : quelle place pour ceux qui nous alertent ?

29/09/2012, *AFP / Romandie*

PARIS - Avec son étude choc sur un maïs OGM, le Pr Gilles-Eric Séralini appartient à la cohorte de ceux qui, de l'amiante au Mediator, alertent sur des dangers sanitaires ou environnementaux. Le Sénat va bientôt débattre de la façon de donner plus de poids à ces **lanceurs d'alerte**.

L'étude Seralini constitue une nouvelle illustration de l'urgence à faire progresser la loi, clame la fondation Sciences citoyennes, association qui plaide depuis dix ans pour un véritable statut du **lanceur d'alerte** (...)

Ce débat va gagner les rangs du Sénat où le groupe écologiste a déposé une proposition de loi visant à mieux enregistrer ces alertes scientifiques et clarifier les procédures d'expertise, régulièrement contestées sur fond de **conflits d'intérêts** ou de **lobbying industriel**.

L'examen du texte débutera le 15 octobre mais des réticences pourraient renvoyer aux calendes grecques une éventuelle adoption.

Les **lanceurs d'alerte** sont ces scientifiques, experts ou associations qui rendent publiques leurs découvertes sur des risques pour la santé ou l'environnement en bravant, parfois, leur hiérarchie ou des firmes puissantes (...)

Polémique sur la toxicité des OGM : ces conflits d'intérêts qui nuisent à la science

28/09/2012, *blogs.mediapart.fr*, Benjamin SOURICE

La riposte a été prompte, dense et nourrie. Depuis sa publication dans Food and Chemical Toxicology, c'est un incroyable tire de barrage qui s'abat sur le Pr. Séralini et son étude de toxicologie concluant au risque d'action tumorigène, ainsi que de possibles troubles hépatiques et rénaux, associés à la consommation du maïs GM NK603 et de l'herbicide Roundup commercialisés par Monsanto. Rapidement, une poignée de scientifiques, pompeusement présentés comme la « *communauté scientifique internationale* » (G. Pascal dans le *Monde*), sont montés aux créneaux pour dénoncer publiquement cette étude bien gênante pour l'industrie des biotechnologies. Une salve de critiques à laquelle s'attendait le Pr. Séralini : « *c'est ce même **lobby** qui a permis l'autorisation de ces produits et qui est activé par les entreprises de biotechnologies, parce que la conséquence, ce serait qu'on les oblige à faire des études à long terme* » (AFP).

Face à ces images de rats boursouflés de tumeurs se répandant comme une traînée de poudre, quelle stratégie pouvaient bien employer les entreprises de biotechnologie sinon celle d'envoyer quelques porte-flingues patentés pour temporiser ? Une stratégie rodée par la passé : en cas de controverse scientifique, les entreprises s'abritent derrière une première ligne d' « experts » chargés de prendre d'assaut les médias. Le contre-feu est lancé dès le premier jour, sans recul scientifique ou possibilité d'analyser les données brutes. Non seulement, la majorité de ces scientifiques ne sont pas spécialistes en toxicologie mais beaucoup présentent également des **conflits d'intérêts** suffisamment lourds pour remettre en cause leur légitimité (...)

OGM : un sénateur UMP a aidé au financement de l'étude du Pr Séralini

26/09/2012, *AFP / Romandie*

PARIS - Le sénateur UMP de la Moselle François Grosdidier, opposant de longue date aux OGM, a révélé mercredi avoir contribué au financement de l'étude alarmante du professeur Gilles-Eric Séralini tendant à démontrer la toxicité des OGM.

Dénonçant dans un communiqué la riposte du **lobby** OGM contre cette étude, le sénateur déclare que la seule vraie question à se poser, c'est pourquoi il n'est pas financé par l'Etat, pourquoi j'ai dû même affecter ma réserve parlementaire pour cofinancer ces études.

Interrogé par l'AFP, le sénateur a précisé qu'il avait consacré 100.000 euros sur le montant de sa réserve parlementaire à cette étude, en 2006, alors qu'il était député.

Le **lobby** OGM riposte de sa façon habituelle, en mettant en cause l'intégrité de ceux qui les contrarient et n'hésitant pas à leur reprocher leur propres turpitudes accuse-t-il.

Pour lui le **lobby** OGM s'est toujours opposé à la mise en place de garanties totales pour prévenir les conflits d'intérêts lors de chaque débat législatif et il met sur un pied d'égalité l'intérêt général (santé publique, environnement...) et l'intérêt privé, économique et financier des firmes quand il évoque cette notion.

Les études menées jusqu'à maintenant pour prétendre à l'innocuité des OGM ont été financées par les firmes elles-mêmes, sur des périodes limitées à 90 jours posées par le législateur sur leur propre demande ajoute-t-il (...)

Le Conseil des Etats refuse de limiter l'accès aux lobbyistes

24/09/2012, *ATS [SUISSE]*

Pas question de freiner le **lobbying** sous la Coupole. Par 22 voix contre 17, le Conseil des Etats a refusé lundi de donner suite à une initiative parlementaire de l'indépendant Thomas Minder (SH). Chaque élu pourra ainsi continuer à accorder deux cartes d'accès permanent au Palais fédéral (...)

Polémique. Le site Wikipédia soupçonné de corruption

22/09/2012, *La Tribune de Genève*, Simon KOCH

Wikipédia est sous le feu de la critique depuis le début de la semaine. En cause : deux wikipédiens haut placés sont accusés par la communauté des contributeurs d'avoir modifié et favorisé la publicité de certains articles. Le tout, contre rémunération, ce qui est contraire à l'étique de l'encyclopédie libre.

Roger Bamkin, employé par l'association britannique Wikimedia, aurait promu 17 fois en page d'accueil de l'encyclopédie l'article « Gibraltar » durant le mois d'août. Problème : le personnage est aussi consultant en relations publiques et travaille… pour Gibraltar. Cette publicité gratuite est estimée à plusieurs centaines de millions de vues.

Le cofondateur de Wikipédia, l'Américain Jimmy Wales prend les accusations au sérieux : « *Il est totalement inapproprié pour un responsable ou n'importe qui ayant un rôle officiel dans une organisation bénévole associée à Wikipédia, d'accepter le paiement d'un client en échange d'un placement favorable sur la page d'accueil de Wikipédia ou ailleurs.* »

Le second wikipédien indélicat, Maximillion Klein, est une figure parmi les contributeurs. Il revendique

l'édition de plus de 10'000 articles. Sur la page internet de son entreprise de consulting, il se vante de pouvoir déjouer le mécanisme des « **conflits d'intérêt** » afin de garantir à ses clients un service Wikipédia ultime et un référencement garanti sur Google (...)

OGM : comment le lobby contre-attaque

21/09/2012, *Terraeco*

Salutaire pour les uns, l'étude de Séralini est tombée comme un cheveu sur la soupe pour les défenseurs des OGM qui n'ont pas mâché leurs mots. Comment s'organise leur contre-attaque ? Décryptage (...)

Lobbying pro-OGM : "Voyages, cadeaux et un peu plus..."

20/09/2012, *Le Nouvel Observateur*, Guillaume MALAURIE

Jean-François Le Grand, aujourd'hui président du Conseil Général de la Manche, est un des hommes politiques qui a suivi le plus à fond la question des OGM. Alors sénateur UMP, il fut en 2007 président de l'atelier OGM au Grenelle de l'environnement, puis de la Haute Autorité provisoire sur les OGM.

Pour avoir exprimé des doutes lors de la première lecture du projet de loi OGM en janvier 2008, il était mis brutalement en minorité dans son propre groupe politique et privé de la présidence du Haut Conseil des Biotechnologies. Il avait alors accusé publiquement ses détracteurs d'être les relais des **lobbys** pro-OGM. Jean-François Le Grand a récemment quitté l'UMP pour protester contre sa droitisation.

Votre réaction après l'étude de Gilles-Eric Séralini…

Je connais bien Séralini et j'ai découvert les résultats de son travail dans la presse. Sous réserve des expertises, je ne peux que me réjouir que la recherche se poursuive sur les impacts des organismes génétiquement modifiés. C'est bien le type d'étude que je réclamais en 2008 à corps et à cris. Gilles-Eric Séralini a été vilipendé. Moi, je peux vous dire que c'est un chercheur parfaitement honnête et très respectueux des procédures scientifiques.

Les conclusions de son travail corroborent-elles les doutes que vous aviez ?

A l'époque, je soulevais plusieurs objections. D'abord sur les risques pris pour la biodiversité. Les impacts sur de nombreux animaux du sol, comme les lombrics, et insectes non ciblés par les pesticides employés posaient un premier problème. La seconde objection portait sur la semence OGM que l'agriculteur ne pouvait réemployer et qu'il devait racheter chaque année. La menace d'un contrôle de l'agriculture mondiale par les firmes semencières tuait à terme la liberté économique. Pour ce qui concerne, la santé humaine, il me semblait que les recherches n'étaient pas suffisantes. Qu'il fallait en mener d'autres pour pouvoir se prononcer.

Les oppositions avec vos collègues UMP furent extrêmement violentes…

On peut le dire ! J'ai d'ailleurs perdu la partie et j'ai été littéralement mis au ban du groupe UMP du Sénat. Vous savez, je suis d'abord un gaulliste et j'ai finalement quitté l'UMP pour d'autres raisons, la droitisation du parti, il y a deux ans et demi.

Vous aviez alors mis en cause vos collègues pour collusion avec les lobbys semenciers…

Précisons bien : je parlais d'une collusion avec un **lobbying** qui sortait du cadre de l'éthique admise.

Par exemple ?

Oh, ça passait par divers cadeaux : voyages, réceptions et un peu plus…

OGM : l'auteur de l'étude refuse une contre-expertise de l'agence européenne des aliments

20/09/2012, *Libération*

Selon le professeur Séralini, l'EFSA se mettrait en **conflit d'intérêt**, puisque c'est elle-même qui a autorisé la mise en vente du maïs transgénique incriminé.

Le chercheur français Gilles-Eric Séralini, auteur d'une étude alarmante tendant à démontrer la toxicité des OGM, a dénié jeudi toute autorité à l'EFSA, l'agence européenne chargée de la sécurité des aliments, pour mener une contre-expertise sur ses recherches. « *Il n'est pas question que ceux qui ont autorisé le (maïs transgénique de Monsanto) NK 603 réalisent la contre-expertise de nos données, car il y aurait un* ***conflit d'interêt*** *avec leur autorité et leur carrière* », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse au Parlement européen à Bruxelles avec l'eurodéputé française Corinne Lepage.

L'EFSA est l'agence compétente au niveau européen en matière de sécurité des aliments et ses avis conditionnent les autorisations de commercialisation et de mise en culture des organismes génétiquement modifiés (…)

Corinne Lepage a modéré la prise de position du chercheur français. « *Nous ne voulons pas sortir de l'EFSA, mais nous ne voulons pas que ceux qui ont autorisé les OGM réalisent cette contre-expertise* », a-t-elle déclaré. Corrine Lepage fait référence aux scientifiques membres du panel OGM au sein de l'EFSA.

L'eurodéputée et le chercheur, tous deux membres du CRII-GEN, le comité d'information indépendante sur le génie génétique, ont dénoncé les **conflits d'interêts** au sein de l'agence. Plusieurs membres du conseil d'administration de l'EFSA et plusieurs scientifiques ont en effet des liens étroits avec l'industrie agroalimentaire. L'EFSA peut faire appel à des experts toxicologues qui ne sont pas membres du panel OGM pour crédibiliser cette contre-expertise.

L'étude réalisée par l'équipe de Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire à l'Université de Caen (France), a été menée sur deux ans et démontre que des rats nourris avec du maïs génétiquement modifié ont été frappés au bout de treize mois par des pathologies lourdes, notamment des tumeurs (…)

Corinne Lepage : "Les fabricants d'OGM ont organisé leur irresponsabilité"

20/09/2012, *La Tribune*, propos recueillis par Dominique PIALOT

Corinne Lepage, fondatrice et présidente d'honneur du CRIIGEN (Comité de recherche et d'information indépendante sur le génie génétique), qui a commandité l'étude sur le maïs Monsanto NK 603 menée sur des rats pendant deux ans, dont les conclusions ont été publiées mercredi 19 septembre par la revue scientifique à comité de lecture « *Food and Technology* ».

Dans quel but avez-vous fait faire cette étude ?

Jusqu'à présent, les fabricants d'OGM ne font faire que des études sur des durées de 90 jours, dont les résultats sont par ailleurs le plus souvent tenus secrets. Suite au combat que nous avons mené, certaines ont été rendues publiques sur décision de justice, mais cela n'a encore rien de systématique. Ces mêmes **lobbies** OGM, qui ont obtenu que ces études sur 90 jours suffisent pour l'autorisation de mise sur le marché de leurs produits, se battent d'ailleurs maintenant pour ne plus avoir à en mener du tout. Les résultats de l'étude rendue publique mercredi montrent au contraire les effets à plus long terme d'une ingestion d'OGM NK 603 sur des rats, et on observe que la plupart des tumeurs apparaissent au cours de

la deuxième année (qui correspond à la deuxième moitié de vie des rats, ndlr) (...)

Doux : sept juges du tribunal de commerce de Quimper en potentiel conflit d'intérêt

17/09/2012, *Libération* avec *AFP*

Jusqu'à sept juges du tribunal de commerce de Quimper, dont la compétence a été contestée dans la liquidation du volailler Doux, se trouvent en situation de **conflit d'intérêt** « potentiel » dans ce dossier, selon une enquête du quotidien régional *Le Télégramme* parue lundi.

Le tribunal a été vivement critiqué, notamment par les syndicats, après sa décision, début août, de rejeter une offre de reprise globale du groupe déposée par Sofiprotéol et surtout de séparer, comme le souhaitait la famille Doux, le pôle frais déficitaire des autres activités du groupe.

Or selon *Le Télégramme*, dans une article intitulé « *Des juges sous pression(s)* », sur les 16 juges consulaires du tribunal quimpérois, au moins deux se trouvent en conflit d'intérêt « *flagrant* » au vu de leurs liens avec le groupe, tandis qu'un soupçon de conflit « *potentiel* » pèse sur cinq autres.

Comme déjà évoqué fin août par l'AFP, le tribunal compte dans ses effectifs un haut dirigeant du volailler, son directeur juridique. Le groupe a assuré dans un communiqué que ce responsable n'était plus juge mais, relève le journal, « *sur le site du greffe du tribunal de commerce, le nom de ce dirigeant figure toujours parmi les juges en activité* » (...)

Conférence environnementale : une question d'influence

12/09/2012, *L'Usine Nouvelle*

La conférence environnementale se tient ces 14 et 15 septembre 2012, à Paris. S'il s'agit d'établir une « feuille de route » qui guidera l'action du gouvernement en matière d'environnement, elle sera aussi l'occasion d'identifier les interlocuteurs du pouvoir à forte influence. En ce sens, le rendez-vous est déterminant de la pratique du **lobbying** pour le reste du quinquennat de François Hollande. Tribune sur ce sujet d'Arnaud Gossement, avocat, spécialiste en droit de l'environnement et ancien acteur du Grenelle de l'environnement (...)

Nicolas Hulot : "François Hollande doit siffler la fin de la récré"

11/09/2012, *Le Monde*, propos recueillis par Marie-Béatrice BAUDET et Laurence CARAMEL

A quelques jours de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre, qui réunira autour du gouvernement, ONG, syndicats, patronat et parlementaires, Nicolas Hulot craint que l'environnement soit une fois de plus sacrifié à la crise économique et sociale.

Il appelle François Hollande à donner le cap de la transition écologique et à prendre en compte les propositions concrètes de la société civile (...)

*Vous heurtez-vous à des **lobbyings** puissants ?*

- *N.H.* Oh oui ! Sur les gaz de schiste, nous sommes cernés. Sur la filière nucléaire, c'est extraordinaire de voir comment le **lobbying** industriel s'efforce d'effacer de la mémoire collective les événements de Fukushima. C'est le pot de fer contre le pot de terre. Pour autant, ces gens-là ne sont puissants que parce que les hommes politiques sont faibles. Ce n'est pas une fatalité. Et il faut que la science nous aide.

A ce propos, je pense qu'il serait important de modifier en profondeur l'Académie des sciences, en France. Sur les sujets écologiques, cette institution s'est montrée pour le moins sceptique et réactionnaire. Les sciences humaines et sociales et la biodiversité doivent y faire leur entrée afin que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif puissent s'appuyer sur une autorité plus en harmonie avec la réalité scientifique d'aujourd'hui.

Nicolas Sarkozy donnera des conférences à partir de l'automne

31/08/2012, *France Info*

Selon le *Canard enchaîné*, Morgan Stanley a proposé 250.000 euros à Nicolas Sarkozy pour une conférence de 45 minutes. Son entourage dément cette information mais indique à France Info que l'ancien président a eu près de 70 propositions du monde entier, et qu'il donnera ses premières conférences à partir de l'automne.

Le soir de sa défaite électorale, Nicolas Sarkozy avait indiqué qu'il s'apprêtait "*à redevenir un Français parmi les Français*". Oui, mais un Français payé près de 100 euros la seconde. Selon le Canard Enchaîné, l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy va recevoir 250.000 euros par Morgan Stanley pour une conférence de 45 minutes (...)

Conflit d'intérêt *avec le Conseil constitutionnel ?*

L'entourage de Nicolas Sarkozy dément tout **conflit d'intérêt** entre ces nouvelles fonctions d'orateur de l'ancien président et sa place au Conseil constitutionnel. Ses proches rappellent qu'il peut décider de ne pas siéger ou que le Conseil constitutionnel peut lui demander de ne pas le faire sur certains dossiers. C'est d'ailleurs ce qu'il avait fait lors du vote de la Loi de Finances rectificatives en juillet.

Conflit d'intérêt à la Banque publique d'investissement : l'UMP s'en mêle

30/08/2012, *Libération* avec *AFP*

« *Le Nouvel Obs* » prétend que Montebourg a favorisé la banque de Pigasse, le patron de sa compagne. Montebourg et Bercy démentent.

Bercy a confié un mandat à la banque d'affaires Lazard France, dirigée par Matthieu Pigasse, pour conseiller le gouvernement lors de la création de la future Banque publique d'investissement, a-t-on appris jeudi auprès de l'entourage du ministre de l'Economie Pierre Moscovici.

Dans son édition de jeudi, *Le Nouvel Observateur* fait le parallèle entre cette mission et le fait que Matthieu Pigasse ait nommé la journaliste Audrey Pulvar, compagne du ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, à la tête du magazine *Les Inrockuptibles* dont il est propriétaire à titre privé.

Arnaud Montebourg a démenti sur son compte Twitter toute implication dans cette décision, avant de dénoncer des informations « *parfaitement erronées et infondées* » dans un communiqué très critique à l'égard du Nouvel Observateur diffusé par son ministère (...)

A la Une de la presse française : la chute de Lance Armstrong

25/08/2012, *RFI*, Robert NAVARRO

Convaincu de dopage par l'agence américaine en charge de ce fléau, le cycliste texan jette l'éponge. En renonçant à ferrailler avec cet organisme public qui, preuves à l'appui, le poussait dans ses derniers et

vains retranchements, Lance Armstrong se voit désormais mis au banc du cyclisme et va probablement perdre tous les titres qu'il a raflé durant sa carrière, à commencer par ses victoire dans le Tour de France. Un vrai coup dur pour l'épreuve reine du calendrier mondial de la petite reine.

Justement. On se demandait comment le journal *L'Equipe* allait s'en sortir pour évoquer la chute de ce géant du vélo. Le quotidien sportif et la société organisatrice du Tour de France appartiennent en effet au même groupe. Y allait-il avoir un **conflit d'intérêt** préjudiciable au devoir d'information ?

La réponse s'étale ce matin en Une du quotidien sportif français. Lance Armstrong y apparait de dos sur son vélo à côté de ce simple gros titre : « *la fin* ». Mais c'est un maillot rouge et non le maillot jaune, emblème du Tour de France, que le texan arbore sur cette photo. Choix des mots, choix des images.

Bon.. C'est entendu, *L'Equipe* veut préserver SON Tour de France. C'est bien le moins. Mais le devoir d'informer prime (...)

Fonds monétaires américains : la victoire d'un lobbying puissant contre la SEC

24/08/2012, *easybourse.com*, I. H.

La présidente de la Securities and Exchange Commission, Mary L. Schapiro, a du renoncer à porter la question de la régulation des fonds monétaires, qui ont joué un rôle majeur dans la crise financière de 2008, à un vote en début de semaine prochaine, le 29 août plus précisément.

L'industrie des fonds monétaire représente aujourd'hui aux Etats-Unis environ 2 600 milliards de dollars, après avoir atteint un pic de 3800 milliards de dollars.

Ces fonds monétaires qui agissent comme des banques en prenant de l'argent et en promettant un rendement sur chaque dollar mis par l'investisseur ont fortement prospéré ces 30 dernières années. Contrairement aux banques, cependant, ils ne doivent pas payer une assurance dépôt ou garder du capital de coté pour se protéger contre des défauts éventuels (...)

En 2010, la Sec a voté pour introduire de nombreuses nouvelles règles destinées à rendre ces fonds monétaires plus sûrs (...) Cependant dans l'esprit de la Sec, de la Fed et du Trésor, ces règles de 2010 ne constituaient qu'un premier pas. D'autres changements plus significatifs sont nécessaires dans la mesure où les fonds monétaires présentent encore un risque pour le système financier (...)

Mme Schapiro a signalé mercredi soir que trois des cinq commissaires de la Sec se sont opposés à son projet. Le vote prévu la semaine prochaine n'aura de ce fait pas lieu (...)

Parmi les opposants, deux commissaires républicains et un commissaire démocrate, Luis A. Aguilar, qui se trouve être conseiller général pour Invesco, une société de gestion qui détient plusieurs fonds monétaires (...)

Cette décision de rejet du vote du projet de Mme Schapiro le 29 août prochain est une petite victoire pour cette industrie qui a utilisé plusieurs millions de dollars dans le **lobbying** pour s'opposer à une plus importante régulation (...)

Lobby pétrolier contre réserve naturelle

16/08/2012, *UTNE Reader* (USA), tribune de Jeff FAIR, biologiste, repris et traduit par *Courrier International*

Située dans le cercle arctique, la réserve nationale de pétrole de l'Alaska constitue à la fois un des plus grands champs d'hydrocarbures des Etats-Unis et un refuge pour de nombreuses espèces animales. Après

avoir suscité plus de trente ans de débat, cette zone est de nouveau dans le viseur du **lobby** pétrolier, s'inquiète un biologiste de la région (...)

Énergies renouvelables en bref : projets de l'armée US, lobbying des fossiles, Afrique du Sud, Philippines...

07/08/2012, *Smart Planet*

(...) Les énergies renouvelables en état de siège aux Etats-Unis. Si en Australie les ENR affrontent l'opposition de défenseurs des énergies fossiles richement dotés, ce n'est rien en comparaison de ce qui se passe aux Etats-Unis. Un rapport (PDF) du Sierra Club estime que les industries du pétrole et du gaz ont dépensé plus de 146 millions de dollars en **lobbying** pour la seule année 2011 (...)
Télécharger le rapport du Sierra Club : Clean energy under siege. Following the money trail behind the attack on renewable energy *(Parution août 2012, en anglais. pdf 23 pages, 1,3 Mo). Voir aussi le communiqué de présentation du rapport, ici.*

Les mormons, tous unis derrière le candidat Romney

*Avec leur soutien financier et leur **lobbying**, les mormons constituent un appui sans faille à la candidature du républicain Mitt Romney à la présidence.*

31/07/2012, *The New York Times*, Jim RUTENBERG, repris et traduit par le *Courrier international*

Vers la moitié du XIXe siècle, des familles nouvellement converties convergèrent des quatre coins des Etats-Unis et de l'Europe vers la ville mormone de Nauvoo, dans l'Illinois, pour aider leur prophète, Joseph Smith, à construire une nouvelle Jérusalem. Bientôt chassés par des voisins hostiles qui tuèrent le prophète et son frère Hyrum, ils partirent vers l'ouest à pied ou à cheval, traqués par les Indiens, le choléra et l'armée américaine, avant de trouver refuge dans l'Utah.

Plus de 150 ans plus tard, des descendants de ces premières familles de mormons œuvrent ensemble à un nouvel objectif : offrir la Maison-Blanche à Mitt Romney, dont l'arrière-grand-père, Miles Romney, s'était installé à Nauvoo en 1841 avant de se joindre à ce terrible exode. Ces familles - les Marriott, les Rollins, les Gardner et autres - ont formé un rempart financier et un réseau de soutien pour épauler Mitt Romney à chaque étape importante de sa carrière politique. Pour sa candidature aux sénatoriales de 1994, pour sa gestion, en 2002, des Jeux olympiques de Salt Lake City, qui lui ont servi de tremplin, et pour sa première apparition dans la course présidentielle, ils ont toujours été là pour ouvrir les portes, collecter des fonds et obtenir des appuis (...)

Pour donner une idée plus concrète de leur soutien, une vingtaine de familles mormones ont fourni à elles seules près de 8 millions de dollars au super PAC "Restore Our Future", un comité d'action politique œuvrant au financement de la campagne de Romney aux côtés de ses donateurs de Wall Street, du secteur immobilier et de l'industrie énergétique. Des mormons très en vue comme David G. Neeleman, le fondateur de la compagnie aérienne JetBlue, et Eric Varvel, le directeur général de la banque d'affaires du Crédit Suisse, en font partie. Les principaux bailleurs de fonds mormons de Mitt Romney sont très présents à Washington, où ils font du **lobbying** sur les questions fiscales, aéronautiques et touristiques, et ils ont donc intérêt à avoir un de leurs amis à la Maison-Blanche.

Certains de ces donateurs assurent que leurs contributions n'ont rien à voir avec des intérêts commerciaux, mais, même si ce discours est tenu par les soutiens financiers des deux partis, la candidature de Romney représente un enjeu plus important pour les mormons, car elle focalise l'intérêt de l'opinion publique sur leur religion (...)

Les fonds monétaires font du lobbying

31/07/2012, *The Wall Street Journal*, Andrew Ackerman, repris et traduit par *agefi.fr*

Fidelity Investments, Federated Investors, Charles Schwab et Vanguard Group financent une campagne de **lobbying** visant à repousser un durcissement de la réglementation du secteur des fonds monétaires voulu par la Securities and Exchange Commission, selon le Wall Street Journal. En tout, ils ont dépensé environ 2 milliards de dollars pour engager 20 sociétés de plaidoyer sur les trois derniers trimestres.

Mario Draghi soupçonné de conflit d'intérêts

31/07/2012, *Le Monde* avec *AFP* et *Reuters*

L'affaire semble épineuse. Le comité de surveillance interne de l'Union européenne aurait ouvert une enquête sur Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE) à la suite d'une plainte pour **conflit d'intérêts**, annonce l'agence Reuters mardi 31 juillet.

Une information démentie par l'AFP, qui relaie les propos de Gundi Gadesmann, la porte-parole du médiateur de l'UE. Cette dernière a déploré une "*dramatisation de cette affaire*" deux jours avant une importante réunion du conseil des gouverneurs de la BCE. "*Aucune enquête n'a été ouverte*", a-t-elle assuré.

L'Observatoire de l'Europe industrielle (Corporate Europe Observatory, CEO), qui suit le **lobbying** ayant pour cible l'Union européenne, a accusé en juin Mario Draghi de ne pas être totalement indépendant en raison de son appartenance au G30, forum international qui regroupe des dirigeants du secteur financier public et privé.

"*Nous avons reçu une plainte et avons envoyé une lettre à la BCE. Maintenant nous attendons une réponse*", a reconnu Mme Gadesmann. La BCE a jusqu'à la fin octobre pour répondre, a-t-elle ajouté.

Le médiateur, Nikiforos Diamantoros, fera ensuite des "*recommandations, qui ne sont pas contraignantes*", a expliqué sa porte-parole. "*Nous n'avons pas lepouvoir d'imposer des sanctions*", a-t-elle souligné. "*Nous essayons de trouverune solution amiable avec laquelle tout le monde peut vivre*", a conclu Mme Gadesman.

"*Véhicule de lobbying pour les grandes banques*"

"*Le G30 présente toutes les caractéristiques d'un véhicule de lobbying pour les grandes banques internationales privées et le président de la Banque centrale européenne ne devrait pas pouvoir en être membre* (...)", estime de son côté l'Observatoire.

La BCE se réunit jeudi pour sa décision mensuelle de politique monétaire. Les déclarations que pourra faire Mario Draghi à cette occasion seront encore plus suivies que d'habitude après qu'il a dit la semaine dernière que la BCE était "*prête à faire tout ce qu'il faudra pour préserver l'euro*", déclarations qui ont d'ores et déjà provoqué une détente importante sur les marchés, obligataires en particulier.

L'Italien avait déjà été critiqué sur son parcours et son passage chez Goldman Sachs entre 2002 et 2005, à une époque où la banque américaine aidait la Grèceà maquiller ses comptes.

Déontologie : et si Jospin oubliait le lobbying ?

26/07/2012, *Le Point*, Guerric PONCET

L'ONG Transparence International s'alarme : la commission Jospin pourrait "oublier" d'évoquer

l'encadrement du lobbying en France.

Transparence International (TI) s'invite dans le débat sur la rénovation de la vie politique. L'ONG dédiée à la déontologie et à la transparence dans le monde a écrit à Lionel Jospin, qui dirige la commission mise en place par François Hollande. "*Nous saluons la création de cette commission qui doit (...) contribuer au rétablissement de la confiance des Français dans leurs institutions*", explique le courrier. TI recommande de "*rendre obligatoire la publication de déclarations d'intérêts précises par le président de la République, les ministres, les élus, les hauts fonctionnaires ainsi que les membres de cabinets ministériels*". Les centres d'intérêt ainsi connus, l'ONG espère que les responsables publics auront "*l'obligation de s'abstenir de participer à une décision publique en cas d'intérêts personnels liés*".

Mais ce qui inquiète encore plus TI, c'est le **lobbying**. Peu ou pas encadré dans les institutions françaises, il est presque un sujet tabou. L'association propose de "*rendre publique la liste des personnes et organisations rencontrées ou consultées par les décideurs publics et de publier les positions reçues des acteurs ayant pris part au débat*", comme c'est déjà le cas pour certains rapports parlementaires, par exemple.

"*Il ne faut surtout pas oublier le lobbying*"

"*Le dispositif en vigueur au Parlement européen et à la Commission européenne est beaucoup plus abouti qu'en France*", nous explique Myriam Savy de Transparence International France (...)

Etats-Unis : un rapport sur le gaz de schiste critiqué pour conflit d'intérêts

26/07/2012, *Le Monde*, Stéphane FOUCART

Rendu public en février à Vancouver (Canada) au cours du congrès annuel de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), le rapport était crédité comme faisant la part des choses, entre les faits et les fantasmes relatifs au gaz de schiste. Réalisé par des chercheurs de l'université du Texas à Austin (Etats-Unis), le document de plus de 400 pages avait été présenté comme dédouanant ces hydrocarbures non conventionnels des maux qui leur sont reprochés en matière d'environnement et de santé.

Quitte à s'arranger un peu avec la réalité ? La question est prise au sérieux par l'université texane qui a diffusé à la presse, mardi 24 juillet, un communiqué annonçant la constitution d'un panel extérieur "*pour passer en revue le rapport de l'Energy Institute sur les effets de la fracturation hydraulique*". La veille, une organisation non gouvernementale (ONG), le Public Accountability Initiative (PAI), avait publié une analyse critique du rapport en question, dévoilant en outre un **conflit d'intérêts** de taille. Le géologue Charles Groat, directeur adjoint de l'Energy Institute et premier auteur du rapport, est en effet aussi membre du conseil de direction et actionnaire de PXP, une société de forage spécialisée dans le gaz de roche.

Ce lien d'intérêt n'avait pas été mentionné dans le rapport. M. Groat n'y était présenté que par ses fonctions universitaires et son poste précédent de directeur de l'US Geological Survey (USGS). Selon PAI, qui se fonde sur des documents publics, M. Groat a touché au cours de ces cinq dernières années environ 1,5 million de dollars (1,23 million d'euros) de PXP, directement ou sous forme d'actions. Soit plus que le double de son salaire de professeur d'université (...)

« L'enjeu majeur de la commission Jospin doit être la lutte contre le trafic d'influence »

26/07/2012, *Liberation.fr*, propos recueillis par Jonathan BOUCHET-PETERSEN

Porte-parole de l'association anticorruption Anticor, Séverine Tessier réagit à la création de la commission Jospin pour la rénovation et la déontologie de la vie publique.

(…) Si Lionel Jospin est une figure morale, ça reste un casting des technocrates et de politiques. La dimension citoyenne, pourtant l'arme essentielle, est une nouvelle fois le pilier manquant : du coup, ce sera probablement la même chose pour les propositions qui seront formulées. Nous nous étonnons de la nomination de Roselyne Bachelot : tout le monde se souvient de ses choix avantageux pour l'industrie pharmaceutique au temps de la grippe H5N1 et de ses anciennes fonctions dans ce secteur. Il faut rompre avec tout ce qui relève de l'entre-soi car la corruption est endémique. Des structures plurielles seraient la meilleure preuve que les bonnes intentions initiales seront suivies d'effets (…)

Le risque est en effet de ne traiter que ce qui est « bankable », ce qui est le plus populaire dans l'opinion. Et d'oublier ce qui fait mal et dont on ne parle pas, la question majeure du trafic d'influence, qui se pratique à travers ce qu'on appelle pudiquement le **conflit d'intérêt** et le **lobbying**. Or, il y a quelques années, le précédent pouvoir a carrément institutionnalisé le **lobbying**, au prétexte de le rendre plus transparent, alors que ces pratiques dévoient l'intérêt général.

(…) Comment accepter qu'un élu, membre d'une commission d'appel d'offres pour des marchés publics, ou en charge d'une délégation importante, soit en même temps cadre d'une entreprise potentiellement bénéficiaire de ses décisions ou de la commande publique ? Ce genre de cas est pourtant de plus en plus fréquent, les entreprises recrutant même directement des élus clés qui cumulent certaines fonctions. Pour régler le problème, la solution est à portée de main : il faut des commissions d'appel d'offres rigoureusement indépendantes.

Nucléaire Michel Fernex : « À Fukushima, les leçons de Tchernobyl sont ignorées »

24/07/2012, *L'Alsace*, propos recueillis par Élisabeth SCHULTHESS

Dr Michel Fernex : « Les études scientifiques en cours montrent qu'il y a autant de dommages génétiques dans les secteurs contaminés de Fukushima que de Tchernobyl. »

De retour d'un voyage de dix jours au Japon, le Dr Michel Fernex dénonce mensonges et silences qui mettent en danger les populations contaminées par la catastrophe de Fukushima.

Que retenez-vous de vos échanges avec des professeurs de la faculté de médecine de Fukushima ?

J'ai pu rencontrer quatre professeurs de cette université, en cardiologie, urologie, médecine interne et ophtalmologie. Des médecins qui semblent tout ignorer des affections liées à la contamination. Ils étaient très surpris de voir apparaître chez des sujets jeunes des infarctus du myocarde, du diabète, des maladies des yeux. Je leur ai parlé des travaux du professeur Bandajevsky, de Gomel, en collaboration avec l'institut indépendant Belrad, auprès des populations touchées par Tchernobyl. Ces études ont mis en évidence les liens entre contamination, notamment par le Césium 137, et ces pathologies.

Directive a été donnée à l'université de Fukushima de ne pas parler de nucléaire. Seul un jeune professeur d'écologie tente des études sur les conséquences de la catastrophe sur les enfants. Il subit des menaces. La majorité des universitaires sont disciplinés, ils ferment les yeux pour sauver leur carrière : c'est très grave. Un pays aussi fort en recherche que le Japon devrait approfondir les études sur les altérations génétiques induites par la contamination et développer des antimutagènes pour réduire les anomalies génétiques qui se transmettront de génération en génération.

Des maladies de la thyroïde apparaissent déjà, mais les cancers ont un temps de latence qui fait qu'ils ne séviront que dans quatre ans, tout comme les cancers du cerveau chez les enfants et plus tard chez les adultes. Le nombre de bébés de faible poids à la naissance augmente. Le nombre de naissances de filles baisse de 5 % parce que l'embryon féminin est plus vulnérable. L'évolution des maladies du nouveau-né et du mongolisme est encore gardée secrète (…)

(…) Les règles internationales de protection radiologique n'ont pas été respectées : les doses admissibles de radioactivité ont été rehaussées, même pour les enfants qui sont pourtant cent fois plus sensibles aux rayonnements ionisants que les adultes. Les autorités soviétiques avaient refusé de franchir ces limites de doses. Les autorités japonaises ont accepté, sous l'influence du **lobby** de l'atome représenté par l'AIEA [Agence internationale de l'énergie atomique], venue sauver l'industrie nucléaire plutôt que les populations. Et l'OMS était complètement éteinte (…)

Qu'est-ce qui vous a amené à aller à Fukushima ?

Mon impertinence. Il y a quelques mois, suite à la lecture d'un article du journal japonais Mainichi Daily News, j'avais envoyé un long article pour répondre point par point à des affirmations que j'estime fausses. Ma réponse a été publiée en entier et a fait le buzz au Japon au point que des Japonais, en particulier des associations de victimes, m'ont invité à faire une tournée de conférences. J'ai pu mesurer combien le **lobby** nucléaire est actif pour relancer les réacteurs alors que les victimes sont abandonnées.

Des élus s'élèvent contre le lobby des armes

24/07/2012, *La Tribune de Genève* avec *AFP* et *Newsnet*

Certains politiciens du Congrès ont monté la voix pour s'opposer à la puissante NRA. Rares sont ceux qui le font, mais la récente fusillade d'Aurora a réveillé les esprits.

Une poignée d'élus du Congrès américain ont défié mardi le **lobby** des armes à feu, la puissante NRA, en appelant la classe politique, largement inerte, à durcir la législation sur les ventes d'armes, après la tuerie dans un cinéma du Colorado (ouest).

Risque politique

Quatre élus démocrates ont sonné « l'alarme » mardi lors d'une conférence de presse au Capitole, en réclamant l'interdiction des chargeurs de grande capacité. Mais à moins de quatre mois des élections présidentielle et législative de novembre, les élus prêts à prendre le risque politique de dénoncer les armes à feu ne sont pas nombreux.

Un tueur équipé d'un fusil d'assaut avec un magasin de 100 cartouches a fait 12 morts et 58 blessés vendredi lors d'une première du film « Batman » à Aurora, dans la banlieue de Denver. Mais ce drame ne paraît pas suffisant pour créer un électrochoc (…)

$960.000 dépensés par Facebook en frais de lobbying

23/07/2012, *pcworld.fr*, Mathieu CHARTIER

Sur un seul trimestre, le premier réseau social mondial a dépensé près d'1 millions de dollars pour effectuer du **lobbying**. Un budget qui explose…

Habituellement, Facebook consacre environ 300.000$ par trimestre à ses activités de **lobbying**. Mais cette enveloppe plutôt rondelette a été triplée au cours du dernier trimestre. Ainsi, ce sont 960.000$ que le réseau social de Mark Zuckerberg a investi pour redorer son image et favoriser un bouche à oreille positif dans la sphère des affaires.

Pourquoi cette subite hausse ? Cette période correspond en fait au moment où Facebook préparait son entrée en bourse. Et en remontant un peu, on s'apperçoit que fin 2011, Facebook avait déjà dépensé 650.000$ au poste **lobbying**.

Publicité, sécurité, brevets, confidentialité, emploi et entrée en bourse, tels étaient les domaines sur

lesquels la stratégie de **lobbying** devait avant tout porter. Enfin, il ne faut - selon les spécialistes de la chose - pas écarter de l'équation les éléctions présidentielles américaines qui approchent, une période forcément propice au **lobbying** auprès des hommes de pouvoir...

Tabac Info Service : guerre sur toute la ligne

17/07/2012, *France Info*

Le 39.89, la ligne de "Tabac info Service", change mardi de prestataire. L'équipe de tabacologues de l'Office français de prévention du tabagisme, qui officiait depuis 10 ans, est remplacée par une entreprise privée, Direct Medica. L'OFT crie au scandale et dénonce un **conflit d'intérêts** avec l'industrie du médicament (...)

(...) Selon l'OFT, Direct Medica "*se vante ouvertement*" sur son site de participer à la "*vente optimisée*"aux pharmacies. "*Parmi ses références, quatre des cinq laboratoires qui fabriquent les substituts nicotiniques et les traitements à l'arrêt !*", s'insurge l'OFT qui dénonce un **conflit d'intérêts**. Allant jusqu'à redouter un "*nouveau scandale politico-sanitaire*" (...)

Jospin va présider une commission sur la rénovation de la vie politique

14/07/2012, *Le Nouvel Observateur*, avec *AFP*

*Au menu : cumul des mandats, modes de scrutin, financement des campagnes électorales et **conflits d'intérêts**.*

François Hollande a annoncé samedi lors de son interview télévisée du 14-Juillet, la création d'une commission sur la moralisation et la rénovation de la vie politique présidée par Lionel Jospin, "*un homme incontestable pour son intégrité*".

"*Cette commission nous fera des propositions pour le non cumul des mandats (...), le financement des campagnes, les modes de scrutin (...) et enfin tout ce qui est charte éthique. Quand on est élu de la République, il doit y avoir des règles qui s'imposent et donc aucun **conflit d'intérêt** ne peut être toléré*", a dit le président lors de son interview (...)

Prix du tabac : les cigarettiers en plein lobbying

12/07/2012, *Le Quotidien du Médecin*, David BILHAUT

Après British American Tobacco (BAT), c'est au tour d'un autre géant du tabac, Philip Morris, d'alerter l'opinion sur l'explosion de la contrebande des cigarettes. Dévoilée mardi, une étude du cabinet KPMG commandée par Philip Morris évalue à 21,1 % la proportion de cigarettes d'origine étrangère consommées en France. Un chiffre assez voisin de celui communiqué par la Douane en septembre 2011 (20 %). Mais lorsque la Douane et l'Observatoire français des drogues et toxicomanies estiment respectivement à 5 et 6 % les achats illégaux de tabac hors réseau (contrebande, contrefaçon, achats sur Internet), l'étude KPMG évoque un taux de… 15,8 % ! Commentant ces données, Philip Morris va jusqu'à alerter sur les conséquences « *économiques et sanitaires* » de la contrebande et contrefaçon du tabac, dont le manque à gagner pour l'État est évalué à 2,5 milliards d'euros. À l'instar de British American Tobacco, Philip Morris interpelle le gouvernement sur le besoin d'une « *approche globale* » en matière de fiscalité du tabac qui tienne compte des « *conséquences en matière de développement du commerce illicite de produits du tabac* ».

Alors qu'une nouvelle hausse du prix du tabac de 6 % est dans les cartons du gouvernement, les sorties

médiatiques des cigarettiers ne sont guère anodines.

Dans un communiqué, le Comité national contre le tabagisme (CNCT) y voit « *une initiative de désinformation majeure visant à empêcher des hausses susceptibles de réduire la consommation de tabac* ». Pour l'association, « *ce phénomène des pseudo-études et de chiffres alarmistes diffusés à des moments très opportuns est une tactique régulière des fabricants de tabac* ». Le CNCT souligne par ailleurs que « *l'implication des fabricants de tabac dans l'organisation de la contrebande de tabac est bien établie* ». En 2004, dans le cadre d'un accord pour lutter contre la contrebande et la contrefaçon de cigarettes, le même Philipp Morris a ainsi choisi de verser plus d'un milliard d'euros à l'Union européenne et à 10 États membres pour régler « *tous les différends passés entre les parties liées à la contrebande de cigarettes* ».

MSF en lutte contre le lobbying de Novartis en Inde

10/07/2012, *L'Humanité*, Théo MANEVAL

Médecins Sans Frontières organisait une performance de street art ce mardi à Paris, pour dénoncer l'action du laboratoire pharmaceutique suisse en Inde. Novartis tente d'obtenir des brevets qui lui donneraient l'exclusivité sur la production et la commercialisation de certains médicaments, menaçant des millions de malades, notamment dans les pays du Sud, d'une explosion des prix (...)

La faillite de l'évaluation des pesticides sur les abeilles

09/07/2012, *Le Monde*, Stéphane FOUCART

Le coupable est-il plutôt l'incompétence ou l'accumulation de **conflits d'intérêts ?** Impossible de trancher. Mais la question est désormais posée : comment des tests d'évaluation des risques pour l'abeille, notoirement déficients, ont-ils pu être utilisés pendant près de vingt ans pour homologuer les dernières générations d'insecticides ? Après avoir été autorisés depuis le début des années 1990, tous (Gaucho, Régent...) ont été au centre d'intenses polémiques avant d'être retirés, au moins partiellement, du marché... Le dernier en date, le Cruiser, vient d'être interdit par la France sur le colza, une décision attaquée par son fabricant, Syngenta.

Cette défaillance est d'autant plus troublante que certains de ces tests d'évaluation ont été remis à jour en 2010, c'est-à-dire tout récemment. Leur mise en cause ne vient pas d'un rapport de Greenpeace ou des Amis de la Terre, mais d'un avis de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Jamais, sans doute, celle-ci n'aura endossé un document aussi embarrassant. Paru fin mai, ce texte technique de 275 pages est d'ailleurs passé à peu près totalement inaperçu (...)

Conflits d'intérêts : le Sénat avance à reculons

05/07/2012, *Huffingtonpost.fr*, Julien COLL, Délégué général de Transparency International France

POLITIQUE - Les déclarations d'intérêts des sénateurs sont désormais accessibles sur le site Internet du Sénat. C'est la première fois que des parlementaires lèvent une partie du voile sur les activités qu'ils exercent parallèlement à leur mandat et sur les intérêts qu'ils détiennent. Jusque-là, ils s'y refusaient totalement.

Comme l'a montré notre étude portant sur 25 pays européens publiée le mois dernier, la France était, avec la Slovénie, le seul pays où les déclarations de patrimoine et les déclarations d'intérêts des parlementaires n'étaient pas rendues publiques. L'initiative du Sénat mérite donc d'être saluée. Elle doit cependant être poussée bien plus loin (...)

- Voir aussi l'article d'Adéquations à ce sujet
- Les déclarations d'intérêts des sénateurs sont aussi directement accessibles depuis cet article du journal Le Monde

Amiante : nouvelle mise en examen dans le cadre de l'enquête du pôle santé

05/07/2012, *AFP*

PARIS — L'Association française des victimes de l'amiante (Andeva) et son avocat ont indiqué jeudi avoir pris connaissance d'une nouvelle mise en examen dans le cadre de l'enquête du pôle de santé publique à Paris sur les dégâts causés par la fibre cancérigène.

La mise en examen concerne le professeur Patrick Brochard, pneumologue et ancien membre du Comité permanent amiante (CPA), considéré par les victimes comme la structure de **lobbying** des industriels du secteur dans les années 1980, a indiqué à l'AFP Michel Parigot, vice-président de l'Andeva (...)

Selon M. Parigot, "*c'est le premier médecin qui soit mis en examen en tant que membre du Comité permanent amiante*" ce qui fait qu'"*on est au centre du problème*".

Selon le responsable de l'Andeva, le CPA a pu se créer à partir du moment où il a intégré deux experts médicaux spécialisés dans l'amiante, dont M. Brochard, ces derniers ayant servi de "*caution scientifique sans laquelle le CPA ne pouvait pas exister*".

"*Cette structure de **lobbying** reposait sur le fait d'avoir des experts médicaux, c'est en ce sens que cette mise en examen est extrêmement importante*" pour que le professeur "*ait à s'expliquer sur ce qu'il faisait dans cette structure*", a-t-il déclaré (...)

Agence européenne du médicament : trop de conflits d'intérêts

01/07/2012, *Prescrire*

Un audit officiel a révélé une gestion irresponsable par l'Agence européenne du médicament des **conflits d'intérêts** de son personnel et des experts externes qu'elle sollicite pour prendre ses décisions.

Un audit réalisé par la Commission européenne a porté sur la gestion par l'Agence européenne du médicament (EMA) des **conflits d'intérêts** des personnes impliquées dans ses activités. Il a fallu deux ans de procédures et l'intervention du Médiateur européen pour que l'association Formindep obtienne la copie de cet audit, que l'EMA refusait de transmettre. Les résultats sont accablants.

Les auditeurs ont étudié un échantillon de décisions prises par l'EMA en 2008, impliquant 36 experts externes, 15 chefs de projet chargés au sein de l'EMA de procédures d'autorisation de mise sur le marché (AMM), et 8 dossiers de demande d'AMM.

Des « incidents » ont été notés pour 26 experts : informations manquantes ou pas à jour dans le fichier des liens d'intérêts de l'EMA, déclarations non signées, informations différentes entre les documents papier et le contenu du fichier informatique, etc.

Dans plusieurs cas, des chefs de projet pour des médicaments avaient travaillé auparavant pour la firme concernée.

Pour 5 des 8 dossiers d'AMM audités, 6 experts ont participé sans être enregistrés dans le fichier d'experts de l'EMA. Dans 11 cas où l'analyse a priori avait révélé un risque élevé de **conflit d'intérêts**, aucune suite n'a été donnée, contrairement au règlement de l'EMA. Pour 3 médicaments, la déclaration de 6 experts n'était pas à jour.

Cette gestion irresponsable des **conflits d'intérêts** par l'EMA explique sans doute en partie la faiblesse des AMM européennes. Elle a été sanctionnée par le Parlement européen qui a refusé de donner son quitus à l'EMA pour l'année 2010.

Les dirigeants de l'EMA ont-ils redressé le cap ? Pour le savoir, il faudrait que l'EMA ou la Commission européenne publient les résultats de l'audit réalisé en 2011, sans y être contraints de nouveau par le Médiateur.

Ethylotests obligatoires à partir d'aujourd'hui. Ballon d'essai jusqu'au 1er novembre au moins

01/07/2012, *Le Républicain Lorrain*, A. M.

Les éthylotests sont obligatoires pour tous les automobilistes et conducteurs de deux-roues de plus de 50 cm³, dès aujourd'hui. Les sanctions pourraient être repoussées au-delà du 1er novembre.

Les associations d'usagers et de victimes de la route sont sceptiques, certaines évoquant une « *mesurette* » que même François Hollande juge « *pas toujours adaptée* ». A partir d'aujourd'hui, chaque véhicule à moteur de plus de 50 cm³ devra être équipé d'un éthylotest homologué (...)

Le marché des éthylotests chimiques est tenu par deux fabricants qui sont les seuls dont les appareils sont homologués aux normes françaises : un français, Contralco (60 à 80 % du marché), et un sud-africain, Red Line Products.

Concernant ce dernier, la société Pelimex la représente en France. Cette PME d'Ingwiller (Bas-Rhin), spécialisée à l'origine dans les appareils de mesure médicaux, ne regrette pas de s'être lancée, il y a près de dix ans, dans l'éthylométrie, en passe de devenir sa principale activité. « *Notre chiffre d'affaires devrait passer de 3 millions d'euros l'an dernier à 12 millions d'euros cette année* », se réjouit le patron de Pelimex, Pierre Eleftériou, débordé ces dernières semaines par la demande. Red Line et Contralco, parmi d'autres, ont créé, l'an dernier, une association de **lobbying**, I-Tests. Elle s'est attirée les foudres de plusieurs associations d'usagers et de victimes de la route qui l'accusent de **conflit d'intérêt**, le président d'I-Tests, Daniel Orgeval, étant aussi salarié de Contralco. « *La jeune association I-Tests que je préside* », argumentait ce dernier à l'automne 2011 devant une mission d'information parlementaire sur la sécurité routière, « *regroupe les industriels et les spécialistes de la production des appareils de mesurage et de dépistage de l'alcoolémie et des stupéfiants. Elle a pour vocation de consigner les questions qui nous reviennent de façon récurrente et de faire des propositions* » (...)

Conflit d'intérêt : feu vert à une enquête sur François Pérol

28/06/2012, *L'Alsace*

La Cour de cassation a donné hier son feu vert à une enquête sur la nomination de l'ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à la tête du groupe Banque populaire-Caisse d'Épargne.

Depuis sa nomination en février 2009, après deux ans passés auprès de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, François Pérol, 48 ans, est la cible d'une polémique et de plaintes pour « prise illégale d'intérêt ».

Conseiller du chef de l'État, après être passé dans les cabinets de Francis Mer, puis de Nicolas Sarkozy à Bercy (2002-2005), M. Pérol avait pris part aux négociations sur la fusion entre la Caisse d'Épargne et la Banque populaire avant d'en prendre les rênes à l'été 2009.

Les syndicats CGT, SUD et l'ensemble de la gauche avaient dénoncé un conflit d'intérêt, estimant qu'en tant que responsable des dossiers économiques et industriels à la présidence de la République, il avait à

ce titre joué un rôle essentiel dans la fusion. « Contexte d'urgence »

Une seconde polémique était née sur les conditions mêmes de cette nomination. En tant que haut fonctionnaire, elle aurait dû être examinée par la Commission de déontologie de la fonction publique. La loi interdit en effet à tout fonctionnaire de travailler pour une entreprise qu'il a surveillée, avec laquelle il a conclu un contrat ou qu'il a conseillée sur ses opérations, dans les trois ans précédant son départ. Or, dans le cas de M. Pérol, la commission, contrairement à ce qu'avait affirmé Nicolas Sarkozy, n'avait pas été saisie (...)

USA : les nouvelles stratégies du lobby climato-sceptique

25/06/2012, *Novethic.fr*, Cécile GREGORIADES

Le poids des **lobbies** opposés à toute législation pro-environnementale est bien connu à Washington. Les représentants du Congrès sont les premiers courtisés par les groupes d'intérêt. Mais les stratégies de ces groupes d'influence s'adaptent à la réalité du terrain. Exemple en Caroline du Nord (...)

La défaite de l'écologie face au lobby industriel

25/06/2012, *Le Monde*

Et si, pour François Hollande, "*l'environnement, ça commençait à bien faire*" ? On se souvient de cette phrase lâchée par Nicolas Sarkozy le 6 mars 2010 à l'occasion de sa visite au Salon de l'agriculture et qui signa la fin de sa lune de miel avec les écologistes. Ne serait-on pas aujourd'hui à ce même moment charnière avec la nouvelle majorité gouvernementale ?

La question mérite d'être posée à l'occasion de l'exfiltration de Nicole Bricq du ministère de l'écologie à celui du commerce extérieur. L'ancienne sénatrice PS de Seine-et-Marne avait décidé de suspendre, jeudi 14 juin, les forages du groupe pétrolier Shell au large de la Guyane, estimant que les garanties environnementales données par la compagnie étaient insuffisantes. Mme Bricq avait engagé ce bras de fer à la fois pour obtenir une meilleure protection de la biosphère marine du département d'outre-mer, mais aussi pour signifier son intention de lancer, dès cet été, une refonte de notre vieux code minier, peu soucieux du respect de la nature. L'industrie pétrolière ne l'a pas entendu de cette oreille, soutenue dans son combat par des élus guyanais sensibles aux retombées économiques du projet : des centaines d'emplois et des revenus fiscaux bienvenus dans un territoire marqué par le chômage.

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre : les autorisations de forage ont été signées, Mme Bricq se retrouve sous la férule de Pierre Moscovici au ministère de l'économie, et une jeune et peu expérimentée ministre, Delphine Batho, hérite des dossiers de l'environnement. Signe qui ne trompe pas, Mme Batho occupe le dixième rang dans l'ordre gouvernemental, devancée d'une place par Arnaud Montebourg, chargé du redressement productif. Ce n'était pas le cas auparavant : l'écologie était devant l'industrie.

C'est bien la vision "industrialiste" portée par le président de la République et Jean-Marc Ayrault, son premier ministre, qui l'a emporté. Le gouvernement assume clairement ses objectifs : développement du tissu productif français, lutte contre le chômage, sauvetage de la zone euro, le tout au détriment de l'environnement, qui n'est pas un chantier prioritaire, si tant est qu'il l'ait jamais été.

Et les écologistes, dans tout ça ? Le sénateur Jean-Vincent Placé, numéro 2 d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV), a eu beau dénoncer "un **lobbying** extrêmement fort" et "un drôle de message" envoyé aux défenseurs de l'environnement, Cécile Duflot, tenue par la solidarité gouvernementale, est restée silencieuse. Et le secrétaire national adjoint d'EELV, Jacques Archimbaud, n'évoque même pas l'affaire Bricq dans son communiqué publié le jour de l'éviction de la ministre, et intitulé : "*Les écologistes sont là, et cela va se voir !*"

En réalité, les principaux alliés du PS n'ont guère de marge de manoeuvre : ils doivent leur groupe parlementaire à l'accord signé en novembre 2011 avec les socialistes, et certainement pas à leur score électoral. Choyés par le PS, plus visibles que jamais grâce à lui, tomberaient-ils dans le syndrome du Parti radical de gauche ? Un allié loyal, certes, mais atone.

Sévères critiques contre la gestion de la pandémie H1N1 par l'OMS

25/06/2012, *RTS.ch*, Marc ALLGOWER

Pour la première fois, un ancien responsable de l'OMS témoigne de ce qu'il a vécu de l'intérieur pendant la crise de la grippe porcine (H1N1) et dénonce des **conflits d'intérêt** avec l'industrie pharmaceutique.

Le Dr German Velasquez a passé vingt ans au sein de l'institution. Lorsque la crise a éclaté en 2009, il était directeur du secrétariat de l'OMS pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle.

Sa principale interrogation : les raisons ayant incité Margaret Chan, la directrice générale, à faire passer le niveau d'alerte pandémique à son niveau maximal le 11 juin 2009. "D*ans les critères pris en compte par l'OMS pour déclarer la pandémie, il n'y avait pas le critère de la sévérité. La mortalité était très basse et beaucoup de gens disaient qu'avec une sévérité aussi légère, cela ne se justifiait pas de lancer l'alerte*," affirme German Velasquez (...)

(...) "*le comité d'experts qui conseillait la directrice générale n'était pas un comité d'experts indépendants. Il y avait des* ***conflits d'intérêts*** *pour certaines personnes qui avaient des liens avec l'industrie pharmaceutique.*" (...)

Le lobby agroalimentaire étend son influence dans le monde de la santé

21/06/2012, *La Croix*, Pierre BIENVAULT

Des associations ont dénoncé jeudi 21 juin le partenariat entre McDonald's, Coca-Cola et un congrès de médecine générale à Nice.

Mise en cause pour ses liens d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, la médecine est aussi de plus en plus soumise à l'influence des firmes agroalimentaires.

« *Non à la médecine McDonald's !* » C'est avec ce mot d'ordre que plusieurs associations ont manifesté jeudi 21 juin au 6e congrès de médecine générale qui se tient jusqu'au vendredi 22 à Nice. « *On a voulu dénoncer le fait que la médecine n'est pas uniquement soumise au* ***lobby*** *pharmaceutique mais aussi, de plus en plus, à celui de l'industrie agroalimentaire* », explique Benjamin Cohadon, porte-parole du Mouvement de désaliénation des médecins, une association créée en mai « *par un petit groupe de citoyens concernés* » . « *Un mélange des genres malsain* »

Organisé sous le parrainage du ministère de la santé, ce congrès compte, parmi ses multiples sponsors, McDonald's et Coca-Cola. En échange de leur soutien, ces deux firmes ont obtenu le droit d'organiser une « *session* » lors du congrès : jeudi après-midi, la première invitait les médecins à venir débattre du « *contenu nutritionnel du repas* » tandis que vendredi la seconde s'intéressera aux « *comportements hydriques* » des Français (...)

Le fonctionnement des agences de notation critiqué par un rapport du Sénat

19/06/2012, *BFM Business*, avec Thomas VARELA, *Dow Jones Newswires*

PARIS (Dow Jones) Le modèle économique des agences de notation, leur statut juridique et

l'environnement concurrentiel du secteur devront évoluer pour limiter les risques de **conflits d'intérêt** et d'opacité, a plaidé mardi la mission d'information du Sénat sur les agences d'évaluation financière.

Dans un rapport publié mardi, la mission d'information s'est dite favorable à l'instauration d'une "responsabilité civile" des agences de notation permettant de déboucher sur des contentieux en cas d'information erronée des investisseurs. A ce jour, "les agences ne sont pas responsables de leurs erreurs. C'est assez surprenant", a dénoncé la sénatrice socialiste Frédérique Espagnac, présidente de la mission d'information, lors d'une conférence de presse.

"Cette profession doit devenir réglementée", a-t-elle également plaidé, en demandant un contrôle accru de la part de l'Autorité européenne des marchés financiers.

La mission d'information, qui regroupait des sénateurs de tous bords, a également critiqué le modèle économique des agences, qui sont rémunérées par les emprunteurs demandant à être notés. "Les **conflits d'intérêt** liés à la collusion entre banques et agences en matière de produits structurés sont désormais mieux surveillés. C'est cependant le modèle lui-même qu'il faut changer", selon le rapport. "Il faut passer à un modèle investisseur payeur" (...)

- *Le rapport d'information, sur le site du Sénat : >>>>>*

La FNSEA fait censurer une campagne un peu trop végétarienne à son goût

19/06/2012, *Bastamag*, Agnès ROUSSEAU

Le groupe de restauration collective Sodexo vient de présenter ses plus plates excuses aux agriculteurs de la FNSEA. L'entreprise avait osé lancer une campagne sur le rôle de la consommation de viande dans le réchauffement climatique. « *La production d'un kilo de viande de veau pollue autant qu'un trajet automobile de 220 km !* », affirmait sur des affiches l'entreprise, qui a lancé des « *Journées sans viande* », histoire de séduire les végétariens et de verdir son image. Réponse immédiate des éleveurs : une centaine d'entre eux ont mené une « opération coup de poing » le 8 juin devant la délégation régionale Sodexo de Nantes, « *pour stopper cette campagne de communication calomnieuse* » (sic).

(...) Pour rassurer le puissant **lobby** agricole, Sodexo va même jusqu'à affirmer que les informations présentées sur les affiches étaient fausses (...)

L'appel d'Heidelberg, une initiative fumeuse

18/06/2012, *Le Monde*, Stéphane FOUCART

Par son ampleur, par le nombre et le prestige des personnalités enrôlées à leur insu, par l'effet qu'elle a eu dans la structuration du débat public, c'est sans doute l'une des plus brillantes opérations de communication jamais menées. Qu'on en juge : des dizaines de Prix Nobel de toutes disciplines (Hans Bethe, Linus Pauling, Ilya Prigogine, Jean-Marie Lehn, Pierre-Gilles de Gennes, Elie Wiesel, etc.) aux côtés de centaines de scientifiques de premier plan, de médecins, d'intellectuels ou d'écrivains (Pierre Bourdieu, Hervé Le Bras, Marc Fumaroli, Eugène Ionesco, etc.) signant dans un même élan un appel solennel "*aux chefs d'Etat et de gouvernement*".

Le 1er juin 1992, ce texte-massue est rendu public à la veille de l'ouverture du Sommet de la Terre à Rio (Brésil). C'est l'appel d'Heidelberg. Sitôt rendu public, il fait couler des tombereaux d'encre : il est présenté comme une grave mise en garde des "savants", enjoignant les dirigeants réunis à Rio à la plus grande méfiance face aux défenseurs de l'environnement animés par une "*idéologie irrationnelle qui s'oppose au développement scientifique et industriel*".

"*PSEUDO-SCIENCES*"

La présentation et la médiatisation du texte - bien plus que son contenu stricto sensu - ont à l'évidence pour objectif de ramener les préoccupations environnementales et les sciences de l'environnement, qui émergent à Rio, à des "*pseudo-sciences*". "Des scientifiques s'inquiètent du tout-écologie", titre Le Figaro. "Rio contre Heidelberg", ajoute Le Monde. "Rio : faut-il brûler les écologistes ?", s'interroge Libération à sa "une".

Initiative spontanée de la communauté scientifique ? L'appel d'Heidelberg est en réalité le résultat d'une campagne habilement orchestrée par un cabinet de **lobbying** parisien lié de près aux industriels de l'amiante et du tabac...

Le premier indice est un mémo confidentiel de Philip Morris, daté du 23 mars 1993 et rendu public dans le cadre d'une action en justice contre le cigarettier. La note interne présente l'appel d'Heidelberg, se félicitant qu'il "*a maintenant été adopté par plus de 2 500 scientifiques, économistes et intellectuels, dont 70 Prix Nobel*".

A L'ORIGINE, L'INDUSTRIE DE L'AMIANTE

A quoi tient l'existence de cette "*coalition internationale de scientifiques basée à Paris*" ? Le mémo de Philip Morris l'explique sans ambages : elle "*a son origine dans l'industrie de l'amiante, mais elle est devenue un large mouvement indépendant en un peu moins d'un an*". "*Nous sommes engagés aux côtés de cette coalition à travers la National Manufacturers Association française [Groupement des fournisseurs communautaires de cigarettes], mais nous restons discrets parce que des membres de la coalition s'inquiètent qu'on puisse faire un lien avec le tabac, ajoute la note de Philip Morris. Notre stratégie est de continuer à la soutenir discrètement et de l'aider à grandir, en taille et en crédibilité*."

Pourquoi soutenir l'appel d'Heidelberg ? Comment ? "*Un nouvel organisme, le Centre international pour une écologie scientifique [ICSE, pour International Center for a Scientific Ecology], a été fondé, à Paris, comme une continuité de l'appel d'Heidelberg, pour fournir aux gouvernements du monde entier des opinions sur ce qui constitue une science environnementale solide, à propos de certains problèmes*", explique la note. "*Certains problèmes*", mais surtout ceux qui concernent les industriels du tabac et de l'amiante...

L'ICSE est domicilié avenue de Messine, à Paris, dans les locaux d'un cabinet de conseil aux entreprises, Communications économiques et sociales (CES), et n'en est qu'une émanation. Or c'est précisément CES qui organise et supervise, en France, le lobbying des industriels de l'amiante entre 1982 et 1996. Un lobbying qui permettra de retarder à 1997 l'interdiction de la fibre cancérigène, qui devrait causer, selon l'Inserm, environ 100 000 morts prématurées entre 1995 et 2025 (...)

Le lobbying de Facebook pour cibler les enfants

05/06/2012, *Le Figaro*, Hayat GAZZANE

*Le réseau social pratique un **lobbying** intense auprès des instances chargées de réviser la loi encadrant la protection des données des moins de 13 ans aux États-Unis. La manœuvre lui permettra d'élargir sa cible publicitaire à plusieurs millions d'internautes.*

Depuis 1998 et le vote de la Children´s Online Privacy Protection Act, impossible pour les sites Internet américains de récolter des données sur les mineurs de moins de 13 ans sans l'accord de leur parents. Cette loi oblige par exemple les sites à afficher clairement leur politique de recueil des données et à fournir un contact avec une adresse e-mail, une adresse postale et un numéro de téléphone.

C'est cette loi, entrée en vigueur en avril 2000, qui embarrasse Facebook aujourd'hui. En théorie, les moins de 13 ans ne peuvent pas créer de compte sur le réseau. Mais dans la réalité, la règle est largement contournée. Avec même parfois l'appui des parents (...)

C’est la raison pour laquelle, d’après le New York Times , les équipes de Mark Zuckerberg pratiquent actuellement un **lobbying** intense auprès de la Federal Trade Commission, instance chargée de réétudier la loi de 1998. Cette dernière pourrait annoncer dans les prochains mois l’évolution de cette législation. Et si le changement va dans le sens de Facebook, le site pourra sereinement envisager le lancement d’une version pour les enfants. Des sources proches de l’entreprise ont affirmé hier que les équipes travaillaient actuellement sur une nouvelle technologie qui permettrait aux parents de lier leur compte à celui de leurs enfants et ainsi décider avec qui ces derniers peuvent devenir « amis » ou quelles applications ils peuvent utiliser (...)

Ouvrir son site au moins de 13 ans permettrait au réseau d’élargir son marché publicitaire, en particulier celui des jeux. Zynga et son fameux FarmVille, qui a contribué à 12% des recettes du réseau social l’an dernier, trouverait là un nouveau public d’adeptes (...)

Mitt Romney, au moins 30 fois plus riche qu’Obama

02/06/2012, *Le Figaro*

Le candidat républicain à la présidence américaine a déclaré officiellement son patrimoine auprès de la commission électorale. Sa fortune est comprise entre 190 et 250 millions de dollars.

L’étendue de la fortune de Mitt Romney en fait l’un des candidats les plus riches de l’histoire électorale américaine. Le candidat républicain a déclaré vendredi auprès de la commission fédérale électorale un patrimoine estimé entre 83 et 255 millions de dollars. Selon l’estimation plus précise rendue publique en janvier par son équipe de campagne, le patrimoine de Mitt Romney si situerait plutôt dans la fourchette haute, entre 190 et 250 millions de dollars, selon la valeur accordée aux actifs qu’il détient. Le magazine américain Forbes, de son côté, l’évalue aux alentours de 230 millions de dollars, comme l’année dernière.

Si Mitt Romney était élu, il deviendrait ainsi l’un des présidents le plus riches de l’histoire des Etats-Unis, après Georges Washigton et Thomas Jefferson, loin devant Barack Obama. L’actuel président américain a déclaré une fortune comprise entre 2,6 et 8,3 millions de dollars, provenant en grande partie de la vente de ses livres.

La fortune de Mitt Romney, cofondateur du fonds d’investissement Bain Capital, est composée en grande partie d’actifs financiers. Ses dépôts chez Goldman Sachs, par exemple, s’élèvent selon sa déclaration entre 5 et 25 millions de dollars. Dans le cadre de la course à la présidence et afin d’éviter tout **conflit d’intérêt**, le candidat républicain a déclaré avoir vendu les actions qu’il détient au capital de nombreuses entreprises américaines, telles Coca-Cola, Apple, JPMorgan Chase, McDonald’s, Wal-Mart ou encore les entreprises partiellement publiques Freddie Mac et Fannie Mae. Le porte-parole de Mitt Romney a par ailleurs précisé que ni lui ni sa femme ne gèrent directement leur fortune, administrée par un tiers sans qu’ils soient tenus au courant du détail des transactions.

L’étendue de la fortune du millionnaire républicain lui a déjà été maintes fois reprochée, y compris, lors des primaires, par les adversaires de son camp. Les attaques de l’équipe de Barack Obama portent essentiellement sur la provenance de ces millions - Mitt Romney est accusé d’avoir fait fortune en restructurant brutalement des entreprises en difficulté - et sur la faible imposition dont il s’acquitte.

En janvier dernier, le candidat républicain avait dévoilé avoir versé au fisc à peine 13,9% de ses revenus en 2010, et 15,4% en 2011, alors que les plus riches américains sont théoriquement imposés à hauteur de 35%. Une situation tout à fait légale puisque l’essentiel de ses revenus est composé de plus values et de dividendes, imposées à 15% seulement. Mitt Romney bénéficie aussi de fortes déductions d’impôts pour les 7 millions de dollars versés à des œuvres de charité, essentiellement l’Eglise mormone. Moins politiquement correct, si le candidat républicain a fermé le compte qu’il possédait en Suisse, il lui en reste aux îles Caïmans…

Quand fumer devient bon pour la santé

01/06/2012, *Le Monde*, D. Lp et S. Fo.

Le colloque s'intitule "Le plaisir est-il en danger ?". Il est organisé, en janvier 1997 à Paris, par Associates for Research into the Science of Enjoyment (Arise, Scientifiques associés pour l'étude du plaisir), une association internationale "de scientifiques et d'universitaires qui débattent de questions liées aux plaisirs légaux". Environ 25 journalistes se déplacent pour écouter psychiatres, professeurs d'université, chercheurs et écrivains en vue discourir "du rôle du plaisir pour réduire le stress et promouvoir la santé". L'historien Jean-Louis Flandrin, alors directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), intervient par exemple sur le thème : "La table et le sexe en France, du Moyen Age à nos jours".

"Une journaliste très connue a couvert la conférence pour France Inter en concluant qu'"un morceau de chocolat, un verre de vin, une bonne cigarette, ne vous gênez pas ! Au lieu d'être obsédé par la santé, tout le monde devrait être obsédé par le plaisir, qui induit une bonne santé"", précise un mémo de Philip Morris que Le Monde a exhumé des "tobacco documents". Il ajoute : "Le Parisien a également couvert la conférence dans un long article de fond intitulé "Le plaisir, un bon médicament". D'autres papiers suivront dans les nombreux mensuels présents à la conférence."

Le plan secret des industriels du tabac a parfaitement fonctionné. Les journalistes sont tombés dans le panneau. Car les cigarettiers n'ont pas seulement financé des recherches qui leur étaient favorables dont les résultats ont inondé la littérature scientifique. Ils ont aussi réussi le tour de force de faire publier des centaines d'articles positifs pour l'industrie dans les médias. Au moins 846 rien que sur Arise entre 1989 et 2005, dans la presse européenne, australienne et américaine, selon une étude d'Elizabeth Smith (professeure de sciences sociales et comportementales à l'université de Californie à San Francisco) publiée en 2006 dans European Journal of Public Health.

"*PETITS PLAISIRS*"

Arise était la riposte des cigarettiers au rapport des autorités sanitaires fédérales américaines de mai 1988 affirmant que la nicotine peut créer une dépendance aussi forte que l'héroïne et la cocaïne. Dès que le rapport sort, Philip Morris et Rothmans demandent à David Warburton, professeur de psychopharmacologie à l'université de Reading (Royaume-Uni) et consultant de l'industrie du tabac, de rassembler un groupe international de sociologues, psychologues, éthiciens et scientifiques, dont la mission sera précisément de briser ce lien entre nicotine et drogues dures. L'idée ? Positionner la cigarette sur le même plan que d'autres "petits plaisirs" qui soulagent le stress, comme le chocolat, le café, le vin ou les bonbons.

Arise s'efforcera même de populariser l'idée - biaisée - que le plaisir éprouvé en fumant une cigarette renforce l'immunité puisque fumer soulage le stress, qui, lui, a un effet négatif sur le système immunitaire. Bref, fumer - première cause de mortalité évitable dans le monde - aurait ainsi un effet positif sur la santé : le retournement de réalité est digne d'un roman de George Orwell (...)

Journée mondiale sans tabac : le Secrétaire général [*de l'ONU*] et l'OMS dénoncent l'ingérence de l'industrie du tabac

31/05/2012, *Centre de presse de l'ONU*

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, observée le 31 mai, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé les dirigeants du monde entier à se mobiliser contre les attaques de plus en plus agressives que lance l'industrie du tabac pour saper les politiques visant à protéger les populations des méfaits de la cigarette.

Une des premières causes évitables de morbidité et de mortalité dans le monde, le tabac tue chaque

année près de 6 millions de personnes, dont 600.000 sont des victimes du tabagisme passif.

« *Ces dernières années, les multinationales du secteur ont intenté sans vergogne des poursuites judiciaires contre les gouvernements qui se sont mis en première ligne de la guerre contre le tabac. L'industrie sort désormais de l'ombre et saisit les tribunaux* », a dénoncé la Directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan.

« *Alors même que les gouvernements et la communauté médicale internationale essaient d'appliquer des mesures efficaces pour limiter le tabagisme, leurs efforts sont volontairement mis à mal par un secteur dont les produits tuent* », a renchéri le Secrétaire général de l'ONU dans un message qu'il a adressé à l'occasion de cette Journée.

(...) l'industrie du tabac met toute son énergie à saper la Convention, y compris en poursuivant les gouvernements en justice, comme c'est actuellement le cas de l'Australie, de la Norvège ou encore de l'Uruguay. À l'occasion de la Journée mondiale, l'OMS a publié un document technique d'information afin d'aider les pays à trouver des moyens de combattre l'ingérence de l'industrie du tabac (...)

Facebook : petit meurtre financier entre amis...

25/05/2012, *Boursier.com*, V. A.

Les ratés de l'introduction en Bourse de Facebook n'ont pas fini d'agiter les milieux financiers ! La panne qui a affecté la cotation du titre sur le Nasdaq vendredi dernier, lors de la première cotation, aurait ainsi fait perdre plus de 100 Millions de Dollars aux quatre principales banques teneurs de marché, Knight Capital, Citadel Securities, UBS et Citigroup, selon des sources bancaires citées par l'agence 'Reuters' (...)

Par ailleurs, un autre scandale potentiel pourrait éclater dans les prochains jours : selon le 'Wall Street Journal', les banques Goldman Sachs et JP Morgan Chase, qui ont secondé Morgan Stanley dans le placement de titres Facebook, ont massivement prêté des titres du réseau social à des fonds spéculatifs, qui souhaitaient vendre le titre à découvert ! Un nouveau cas de **conflit d'intérêt**, où une division d'une banque encourage les investisseurs à acheter le titre, pendant qu'une autre division contribue à spéculer sur la baisse du même titre...

Guerre secrète du tabac : la "French connection"

25/05/2012, *Le Monde*, Stéphane FOUCART et David LELOUP

Le 19 juin 1989, Keith Teel, avocat au cabinet Covington & Burling, écrit un mémo confidentiel à plusieurs hauts cadres de Philip Morris. "*Depuis un certain temps, écrit-il, nous travaillons à recruter des scientifiques français qui pourraient nous aider sur le problème de l'ETS environmental tobacco smoke, littéralement "fumée ambiante du tabac". La semaine dernière, en France, chez John Faccini, les membres de notre groupe britannique ont rencontré quatre scientifiques français qui, espérons-le, formeront [en France] le noyau dur d'un groupe de sept à neuf consultants sur la question de la qualité de l'air intérieur et de l'ETS.*" La rencontre qu'il y détaille a lieu chez un consultant d'origine britannique installé en France, ancien du groupe Pfizer devenu directeur de l'Institut français de toxicologie, une société privée installée à Lyon. Elle donne le coup d'envoi de la participation occulte d'un petit groupe de chercheurs français à une vaste campagne de propagande scientifique pour dédouaner le tabagisme passif de ses méfaits. Une plongée dans les documents internes que les cigarettiers américains ont depuis été contraints, par décision de justice, de rendre publics, offre un aperçu fascinant et inédit des "*French connections*" de cette conjuration (...)

Parlement : lobbying à tous les étages !

25/05/2012, *Sud Ouest*, Alain ANZIANI

Voix de la société civile mais aussi pressions des intérêts privés sur le législateur : l'art de l'influence, peu encadré, sent toujours le soufre… En dépit du badge imposé aux ***lobbyistes*** *depuis 2009, les vieilles méthodes de pression sur les élus subsistent dans l'hémicycle.*

C'est le jour des chocolats, au Palais-Bourbon. Un conteneur de friandises livré gratuitement avec les compliments… de la firme Mars Incorporated. Effet garanti. « *Il faut voir les députés se précipiter dans les couloirs, ils sont comme des enfants !* », rigole un habitué de l'Assemblé nationale. Chercher à s'attirer les bonnes grâces des décideurs est une pratique aussi vieille que la politique. En France, comme dans de nombreuses démocraties, c'est même devenu un métier. On les appelle des « *représentants d'intérêt* », « *chargés des relations avec le Parlement* » pour ne pas prononcer un mot qui sent encore le soufre : **lobbyistes** (…)

Amiante : victimes et élus écologistes interpellent Marisol Touraine

22/05/2012, *AFP*

PARIS — Victimes et sénateurs écologistes ont interpellé mardi le nouveau gouvernement et plus particulièrement Marisol Touraine (Santé) sur le "scandale de l'amiante qui continue", deux jours avant une nouvelle audience de la cour d'appel de Douai sur l'indemnisation de victimes.

"*Il est temps que le changement arrive et que les victimes, on leur foute la paix, ce sont des gens que l'on a empoisonnés et qu'aujourd'hui on casse, on rabaisse*", s'est indigné Pierre Pluta, président de l'Association nationale des victimes de l'amiante (Anva) lors d'une conférence de presse au Sénat en présence des sénatrices EELV Marie Blandin et Aline Archimbaud.

La cour d'appel de Douai a condamné plusieurs victimes à rembourser au Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva), organisme placé sous tutelle du ministre de la Santé, une partie importante de leurs indemnités.

(…)

L'amiante, véritable bombe à retardement pour la santé, est encore présent en masse dans les constructions en France, où des milliers de salariés oeuvrent à son retrait et où leur sécurité pose désormais question.

Quelque 900.000 travailleurs sont potentiellement exposés à cette fibre cancérigène, qui devrait être responsable de 100.000 morts d'ici à 2025, selon les autorités sanitaires.

(…)

Aline Archimbaud a appelé de ses voeux "*une nouvelle politique de la santé accordant beaucoup plus de place à la prévention et qui se dégage de la pression économique des* ***lobbies*** ". Le groupe écologiste du Sénat a demandé la constitution d'un groupe d'étude sur l'amiante.

Livret A : le lobby bancaire fait de la résistance

21/05/2012, *La Tribune*, Mathias THEPOT

Pour justifier l'inefficience d'un doublement du plafond du livret A pour financer davantage le logement social, la Fédération bancaire française et la Banque de France pointent un problème d'offre lié à la rareté

du foncier. Ce n'est pourtant pas si simple que cela.

En doublant le plafond du livret A de 15 300 à 30 600 euros, le président de la République François Hollande espère collecter une manne de 15 à 20 milliards d'euros supplémentaires par an, qui aura pour principale vocation d'accroître les fonds alloués au logement social. La mesure n'est pas très bien accueillie par l'industrie bancaire. En effet, si le doublement du plafond était plébiscité par les épargnants, cela pénaliserait notamment les produits d'épargne de bilan des banques. Elles risqueraient alors de perdre de l'épargne bilantielle, car 65% des encours du livret A sont censés être centralisés par la Caisse des dépôts (CDC).

Peu arrangeant vis-à-vis de Bâle 3

Ceci ne les arrange guère vis à vis des futures normes bancaires de Bâle 3, qui leurs demandent de posséder plus d'épargne dans leur bilan. En outre, avec moins d'épargne à disposition, elles seront incitées à davantage se financer sur le marché. Le surcoût s'élèverait alors à entre 100 et 320 millions d'euros pour l'industrie bancaire selon le cabinet Sia Conseil. Conscient du potentiel succès de la mesure du président Hollande, le **lobby** bancaire monte au créneau (...)

Google renforce son lobbying en France en recrutant Benoît Tabaka

14/05/2012, *Numerama.com*, Guillaume CHAMPEAU

A l'heure où Google doit affronter une pression législative et judiciaire croissante, la firme de Mountain View vient d'opérer un recrutement stratégique. Elle débauche Benoît Tabaka, le secrétaire général du Conseil National du Numérique.

C'est un recrutement qui fera beaucoup de bruit dans l'industrie numérique française et dans l'administration. Google a recruté Benoît Tabaka, qui était jusqu'alors le le secrétaire général du Conseil National du Numérique (CNNum). Un recrutement qui est loin d'être anodin pour le moteur de recherche dans le cadre du **lobbying** qu'il exerce en France et en Europe sur de multiples fronts.

Google veut échapper à une plus forte imposition de ses activités (la fameuse "Taxe Google" souhaitée par les parlementaires français), protéger le statut juridique protecteur dont bénéficient toujours les intermédiaires techniques face notamment aux contenus piratés auxquels ils peuvent donner accès, et affronter les nombreuses procédures en abus de position dominante qui sont déjà lancées, ou qui s'annoncent.

Or l'influence de Benoît Tabaka et son savoir-faire dans les "relations institutionnelles" (le **lobbying**) pourraient s'avérer précieux, tout autant que son expertise juridique reconnue. Avant de devenir le secrétaire général du CN Num, Benoît Tabaka avait été responsable des sujets liés au commerce électronique au sein du Forum des droits sur l'internet (l'ancêtre du CNNum), puis responsable juridique et réglementaire de PriceMinister. Il avait aussi été le secrétaire général de l'Asic, l'association qui regroupe des acteurs du web comme Microsoft, Google, Yahoo, Facebook, eBay, ou Dailymotion.

Selon L'Express, Benoît Tabaka "va rejoindre l'équipe des relations institutionnelles [de Google] qui compte, notamment, Elizabeth Bargès, chargée des médias au cabinet du Premier ministre, ainsi qu'Alexandra Laferrière, ancienne directrice conseil chez Euro RSCG"".

Ce recrutement pourrait cependant discréditer plus encore le Conseil National du Numérique mis en place par Nicolas Sarkozy, qui était déjà contesté pour être composé exclusivement d'industriels. Dans le cadre de ses missions, le CNNum a eu à publier différents avis qui ont directement concerné Google, notamment celui du 10 juin 2011 sur la taxe sur la publicité en ligne, qui avait été très critique, complété le 14 février dernier par un avis sur "ses pistes de réflexion en matière de fiscalité du numérique" (...)

Le Parlement européen inflige un camouflet à trois agences de l'Union européenne

10/05/2012, *Le Monde*, Stéphane FOUCART

Le Parlement européen a voté, jeudi 10 mai en séance plénière, le report des "décharges budgétaires" de trois agences de l'Union : l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Agence européenne du médicament (EMA) et l'Agence européenne de l'environnement (EEA).

Cette décision revient à ne pas leur donner quitus de leur gestion, pour l'exercice 2010. Elle constitue un cuisant camouflet, en particulier pour l'EFSA et l'EMA, épinglées pour une gestion contestable des **conflits d'intérêts**.

Ce vote intervient au lendemain de la publication d'un communiqué de l'EFSA annonçant le départ de sa présidente, Diana Banati, pour "prendre un poste à l'International Life Science Institute [ILSI]", poste "non compatible avec son rôle de membre et de présidente du conseil d'administration de l'EFSA". Mme Banati devient en effet directrice exécutive pour l'Europe de l'ILSI.

Cette organisation regroupe les principaux industriels de la pharmacie, de la chimie, de l'agroalimentaire et de la cosmétique. Elle se présente comme uniquement soucieuse de "fournir la science qui améliore la santé publique et le bien-être", mais les ONG la considèrent comme un **lobby** avant tout soucieux des intérêts de ses membres (PepsiCo, Monsanto, Unilever, BASF, Bayer, Nestlé, etc.).

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Cette nouvelle affaire remet sur le devant de la scène les accusations récurrentes de **conflits d'intérêts** portées par les ONG et certains parlementaires européens contre l'agence basée à Parme (Italie), chargée d'évaluer la sécurité des éléments entrant dans la chaîne alimentaire (pesticides, additifs, résidus d'emballage, etc.).

L'histoire est en réalité ancienne. En septembre 2010, les liens de Mme Banati avec l'ILSI avaient été dévoilés par le député européen José Bové (Europe Ecologie), au cours d'une retentissante conférence de presse tenue à Bruxelles. Mme Banati, qui venait d'être reconduite à la tête du Conseil d'administration de l'EFSA, avait omis de déclarer qu'elle siégeait au conseil de direction de la branche européenne de l'ILSI. Après les révélations de M. Bové, elle avait quitté ce poste et était demeurée au sein de l'agence européenne.

Cela n'avait pas suffi à éteindre la méfiance. "Aujourd'hui, ce nouvel épisode montre que, au cours des deux années qui se sont écoulées, les liens de Mme Banati avec l'industrie sont demeurés intacts, dit M. Bové. C'est la preuve que nos protestations étaient fondées."

Les ONG ne sont pas en reste. "Il est totalement inacceptable que Mme Banati puisse aller directement d'un poste aussi important au sein d'une autorité de régulation à un poste de **lobbyiste**", a pour sa part commenté Nina Holland, responsable de Corporate Europe Observatory (CEO).

De son côté, la députée européenne Corinne Lepage (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe) dit, dans un communiqué, se "féliciter" du départ de Mme Banati, "dont l'implication au sein de l'ILSI est dénoncée depuis deux ans comme un cas flagrant de **conflit d'intérêts**". "J'encourage l'agence à prendre d'autres mesures pour mettre fin aux situations similaires de **conflits d'intérêts** impliquant l'ILSI au sein des panels scientifiques et des groupes d'experts", ajoute Mme Lepage.

La directrice générale de l'EFSA, Catherine Geslain-Lanéelle, conteste vivement cette lecture et met en avant les renforcements apportés depuis deux ans à la politique d'indépendance de l'agence. "L'an passé, à 356 reprises, des scientifiques ont été écartés d'une expertise en raison de leurs liens d'intérêts", fait-elle valoir.

Le départ de Diana Banati pour l'ILSI est intervenu au pire moment pour l'agence européenne. Fin mars,

la commission du contrôle budgétaire du Parlement européen avait déjà demandé le "report de la décharge budgétaire" de l'EFSA pour l'exercice 2010.

REPORT DE LA DÉCHARGE BUDGÉTAIRE DE L'EFSA

Les griefs formulés par la rapporteure, la députée européenne Monica-Luisa Macovei (Parti populaire européen), tiennent précisément à la question des **conflits d'intérêts**. Son rapport rappelle ainsi que Mme Banati avait omis de déclarer ses liens d'intérêts avec l'industrie en 2010.

Très sévère, il "rappelle à [l'EFSA] que les règles régissant les déclarations d'intérêts devraient également être accompagnées d'une série de conséquences à appliquer lorsque ces règles ne sont pas respectées", et souligne que l'agence "devrait se concentrer sur l'intérêt public dans sa prise de décision indépendante, en tenant compte de toutes les données et informations pertinentes". Ce "report de la décharge budgétaire" de l'EFSA, a finalement été rendu effectif par le vote du Parlement en séance plénière.

"Je me réjouis du vote du Parlement, dit au Monde Mme Lepage. Il y a deux ans, nous n'étions pas plus d'une vingtaine à avoir coté le report des décharges de l'EFSA, nous étions quelque 150 l'an dernier, aujourd'hui, le report a été adopté à la majorité : cela montre que nous pouvons penser sur les règles du jeu et contribuer à les changer."

"Les **conflits d'intérêts** au sein d'agences européennes en charge de la santé des citoyens sont devenus une évidence que le Parlement n'accepte plus", a pour sa part commenté M. Bové qui a appelé l'agence à "se réformer en profondeur".

Toutefois, Mme Lepage indique qu'à ses yeux, le report de la décharge budgétaire de l'EEA n'a pas la même valeur que ceux de l'EFSA et de l'EMA, ces deux dernières étant en situation d'émettre des opinions sur des produits (médicaments, additifs alimentaires, OGM, etc.), ce qui n'est pas le cas de l'EEA.

Loi sur le lobbying : le commissaire veut plus de pouvoirs

10/05/2012, *Le Soleil* repris par *lapresse.ca*, Simon BOIVIN

(Québec) Le commissaire au **lobbyisme**, François Casgrain, réclame une loi avec plus de mordant pour empêcher les réfractaires d'échapper aux règles qui encadrent le démarchage auprès des décideurs publics.

Dix ans après son adoption, la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de **lobbying** mérite une sérieuse remise à niveau, a signalé mercredi le commissaire indépendant responsable de son application.

Il formule 105 recommandations pour pallier les « lacunes » et les « difficultés d'application » de la loi actuelle. S'il refuse d'y voir le signe que la loi a pu être contournée au fil des ans, M. Casgrain n'en demande pas moins au gouvernement de la revoir de fond en comble.

« Il y a des groupes qui ont mal interprété jusqu'à un certain point volontairement certains articles de manière à pouvoir trouver une justification pour que la loi ne s'applique pas à eux, dit M. Casgrain. [...] Certains professionnels ont une plus grande hésitation à s'inscrire au registre. Il y en a qui résistent plus. »

Les amendes minimales aux contrevenants doivent quadrupler, de 500 $ à 2000 $, voire 5000 $ si la faute est délibérée, estime M. Casgrain. Ceux qui omettent de s'inscrire au registre des **lobbyistes** ou font de fausses déclarations doivent être punis.

Le commissaire demande de pouvoir entreprendre lui-même ses propres poursuites, sans référer au Directeur des poursuites criminelles et pénales. En février, M. Casgrain s'est dit « déçu » de l'absence de poursuites contre Bell et evenko dans le dossier de l'amphithéâtre de Québec (...)

Démission de la présidente de l'Efsa pour conflit d'interêt

09/05/2012, *Agrisalon.com* avec *AFP*

La présidente du conseil d'administration de l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (Efsa), la Hongroise Diana Banati, a démissionné pour prendre des responsabilités au sein de l'Ilsi, le **lobby** de l'industrie agroalimentaire, a annoncé l'agence mercredi.

« *A la demande de l'Efsa, Diana Banati a présenté sa démission le 8 mai avec effet immédiat après avoir décidé de prendre des responsabilités au sein de l'International Life Science Institute (Ilsi), ce qui n'est pas compatible avec sa fonction de président du conseil d'administration de l'Efsa* », explique le communiqué.

L'Ilsi est une association regroupant 400 industriels de l'agrolimentaire, notamment les groupes Monsanto et Syngenta, très actifs dans le secteur des Ogm. Or l'Efsa est appelée à donner un avis sur toutes les demandes d'autorisation de culture et de commercialisation des Ogm dans l'UE.

Présidente du CA de l'Efsa depuis 2008, Diana Banati avait été soupçonnée de **conflit d'intérêt** par le député européen français José Bové, qui l'avait accusée d'avoir « *menti* » pour parvenir à ce poste « *en ne se reconnaissant qu'un rôle mineur au sein de l'Ilsi, alors qu'elle était membre du conseil des directeurs de l'institut* ». Mme Banati avait toutefois été reconduite pour un second mandat de 4 ans en 2010, mais l'Efsa avait adopté un code de conduite très strict, imposant aux membres du conseil d'administration de préciser toutes leurs activités afin de lever les doutes quant à leur indépendance, notamment les risques de **conflit d'interêt**.

Les membres du Conseil d'administration de l'Efsa sont sélectionnés par la Commission et sont nommés par les Etats après avis du Parlement européen. Le conseil d'administration de l'Efsa n'a aucune influence sur les avis scientifiques ni sur les procédure d'adoption de ces avis, précise l'Efsa.

"La transition écologique aura sa feuille de route précise"

08/05/2012, *Le Monde*, Propos recueillis par Marie-Béatrice BAUDET et Laurence CARAMEL

Pendant la campagne présidentielle, Marie-Hélène Aubert a dirigé le pôle "Environnement, développement durable et énergie" auprès du candidat socialiste (...)

Dimanche 6 mai, à Tulle, François Hollande a rappelé l'urgence à mener la "transition écologique". Comment la définissez-vous ?

(...) L'objectif est de définir un nouveau modèle de développement écologique, mais aussi social : il faut intégrer ce surcoût que produit l'exigence environnementale dans une politique de redistribution. Il ne doit pas y avoir de contradiction entre le social et l'écologique. Il ne s'agit pas d'une rupture brutale, imposée d'en haut mais au contraire d'un processus démocratique. Nous devons prendre le temps d'examiner toutes les données, d'en débattre afin d'élaborer la meilleure feuille de route, le meilleur compromis possible pour cette transition.

Vous relancez un grenelle de l'environnement ? Quel bilan d'ailleurs en faites-vous ?

Nous avons auditionné nombre d'acteurs du Grenelle afin de savoir ce qui, selon eux, méritait d'être conservé ou amélioré.

Notre philosophie est de placer le dialogue environnemental au même niveau que le dialogue social. C'est pourquoi nous organiserons une "Conférence environnementale" à six : les cinq du Grenelle, auxquels viendront se joindre des représentants du Parlement, car le lien avec les élus a été un des problèmes dans la mise en œuvre du Grenelle.

Nous souhaitons aussi établir une régionalisation du processus de dialogue (...)

Et le bilan du Grenelle ?

Le dialogue transversal a bien fonctionné, mais rappelons que cette idée était celle des ONG. Elle n'avait pas germé d'un seul coup dans la tête de Nicolas Sarkozy. Malheureusement, ce dialogue n'a duré que quelques mois. On a abouti à une loi Grenelle I, assez consensuelle. En revanche, le processus a commencé à pécher avec la loi Grenelle II, dont la publication des décrets a traîné en raison du poids des **lobbies** concernés par telle ou telle mesure.

Allez-vous en faire l'audit ?

Oui, car nous avons besoin d'une synthèse claire pour bien hiérarchiser nos priorités d'action (...)

Automobile Club Association : un « lobby » de 700 000 conducteurs

08/05/2012, *Le Pays*, Propos recueillis par Laurent BODIN

L'Automobile Club Association, dont le siège est à Strasbourg, vient de franchir la barre des 700 000 membres. Entretien avec son président, Didier Bollecker.

L'Automobile Club Association vient de dépasser la barre des 700 000 membres. C'est, évidemment, une satisfaction…

Une très grande satisfaction, mais à replacer dans un contexte plus global. Si l'on regarde de l'autre côté du Rhin, l'Adac compte 16 millions de membres, le Touring Club suisse 1,4 million. De manière générale, les autres pays d'Europe ont un taux de pénétration plus important qu'en France (...)

Quels sont les principaux axes d'action de l'Automobile Club ?

D'un côté, le service : dépannage, aide, conseil et formation ; et de l'autre, la défense de l'automobiliste, de plus en plus attaqué. Et pour offrir des services de qualité, il faut des spécialistes de plus en plus pointus et, pour cela, une taille critique que nous pensons avoir atteint avec 700 000 membres.

Quel est le budget de l'Aca et le montant de la cotisation ?

On tourne autour de 65 €, selon les options, pour la cotisation, et un budget d'une quinzaine de millions d'euros. Évidemment, nous ne percevons aucune subvention. Nous employons quelque 80 personnes, dont onze juristes permanents qui sont là pour aider les automobilistes à résoudre les conflits de tous ordres : infractions, réglementations…

*Vous êtes aussi un **lobby**…*

Tout à fait. Mais un **lobby** de l'automobiliste, pas de l'automobile. Nous ne sommes pas la voix des constructeurs que nous savons critiquer quand ils font des erreurs et applaudir quand ils réalisent des progrès.

Quelles sont vos relations avec d'autres associations, telle 40 millions d'automobilistes ?

Ils sont dans l'agressivité. Bloquer des villes est absurde pour une association comme la nôtre qui se bat pour la mobilité individuelle (...)

Vincent Bolloré quitte la direction de Mediobanca pour rester vice-président de Generali

26/04/2012, *Les Echos*, Guillaume DELACROIX, correspondant à Rome

Soucieux de réduire les **conflits d'intérêt** en Italie, le gouvernement de Mario Monti a demandé à un millier de banquiers et d'assureurs de mettre fin à leurs éventuels cumuls de fonction.

Mario Monti avait du faire marche arrière il y a quelques semaines concernant son projet de supprimer bon nombre de commissions bancaires appliquées en Italie. Cette semaine en revanche, il a marqué deux points contre le secteur.

Après avoir obtenu des banques de son pays qu'elles créent un compte courant sans frais pour les plus démunis, le chef du gouvernement n'a rien lâché sur la question des **conflits d'intérêts**, au contraire. Il vient de mettre fin au cumul des postes de dirigeants, à défaut de pouvoir empêcher les innombrables participations croisées entre les grands de la finance transalpine.

Une petite révolution est donc en marche autour de l'axe majeur du capitalisme italien, constitué d'UniCredit, Mediobanca et Generali, le premier étant le principal actionnaire du deuxième (avec 8,7% du capital) et le deuxième étant à son tour le principal actionnaire du troisième (avec 13,5% du capital).

1.023 directeurs généraux et administrateurs concernés

Dans les faits, les banquiers et les assureurs avaient jusqu'à hier soir, minuit, pour se mettre en conformité avec un texte annoncé dès Noël 2011 (...)

Un lobby achète des manifestants pour défendre ACTA !

25/04/2012, *Numerama.com*, Guillaume CHAMPEAU

Prière de ne pas rire. Pour en être rendus là, l'industrie culturelle favorable au droit d'auteur doit vraiment être dans un état de désespérance qui inspire la pitié davantage que la moquerie.

Le blog *Torrentfreak* rapporte qu'en Allemagne, des **lobbys** s'étaient unis pour organiser jeudi une manifestation de défense du droit d'auteur (et plus précisément de l'accord ACTA) à l'occasion de la Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Mais craignant de voir trop peu de monde se rendre dans la rue pour défiler ensemble sous le drapeau du copyright, ils ont eu l'idée de recruter de faux manifestants parmi les étudiants (probablement une mauvaise idée lorsque l'on sait le succès qu'a le Parti Pirate chez les jeunes allemands).

La petite annonce proposait de payer grassement les étudiants, 100 euros pour 2 heures de présence, avec probablement l'obligation de lever quelques pancartes à la gloire de l'accord ACTA ou de la destruction continue du domaine public.

Devant le fiasco annoncé, un des principaux **lobbys** associés à la manifestation a préféré annuler sa participation (...)

Déploiement du Très Haut Débit : un décret effectif 3 ans, 10 mois et 27 jours après la loi !

24/04/2012, *zdnet.fr*, Pierre COL

Voici une histoire qui illustre bien comment le **lobbying** d'acteurs privés peut hélas freiner l'action

publique : le décret obligeant les opérateurs télécoms à informer les collectivités locales sur leurs infrastructures a enfin été promulgué, près de 4 ans après le vote de la loi LME d'août 2008. Ce retard, qui pénalise le déploiement du Très Haut Débit en France, a été causé par l'intense **lobbying** des opérateurs qui ont usé de tous les recours juridiques possibles (...)

Facenuke, le Facebook du nucléaire

13/04/2012, *L'Usine nouvelle*, Ludovic DUPIN

Greenpeace trace un grand schéma des relations des hommes et des femmes qui comptent dans l'atome en France, une façon pour l'ONG de dénoncer un **lobby** fermé.

Saviez-vous qu'Anne Lauvergeon, ex-présidente d'Areva, est liée au politologue Olivier Duhamel ? Qu'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a un contact direct avec Jean-François Cirelli, le directeur général de GDF Suez ? Que François Roussely, ex PDG d'EDF, connait l'économiste Elie Cohen ? Leur lien commun à tous : le nucléaire.

C'est du moins ce qu'il faut croire en observant l'important travail réalisé par Greenpeace pour construire Facenuke, une image dynamique du réseau social des hommes et des femmes impliquées dans le nucléaire français. En cliquant sur un nom, vous avez accès à la biographie du personnage (souvent la biographie Wikipedia) et la liste des personnes avec qui il est connecté (...)

Greenpeace ne prétend pas à l'exhaustivité. Selon l'association, d'autres liens auraient pu être mis en avant comme des relations financières, ou les contacts des élus locaux de territoires nucléarisés… Le but de Greenpeace à travers cet outil est de montrer que le nucléaire est un milieu fermé qui s'autoalimente et se reproduit à travers quelques grands groupes et institutions : Areva, Bouygues, l'Autorité de sureté nucléaire, Alstom, CEA (...)

Mitt Romney tente de rallier le soutien du lobby des armes à feu

13/04/2012, *Cyberpresse.ca* avec *Associated Press*, David A. LIEB

Le probable candidat républicain à la présidentielle américaine, Mitt Romney, a prononcé un discours vendredi devant le plus puissant **lobby** des armes à feu aux États-Unis, alors que la mort par balle d'un adolescent noir non armé en Floride a ramené au premier plan le débat sur les armes.

Les efforts de Mitt Romney pour assurer la National Rifle Association (NRA) de son soutien, même s'il a déjà critiqué l'organisation dans le passé, montre à quel point le droit constitutionnel de porter une arme aux États-Unis est une question importante pour de nombreux Américains (...)

La Constitution des États-Unis garantit le droit des citoyens de porter une arme à feu, mais le pays est profondément divisé sur la façon d'interpréter le deuxième amendement. Le tollé suscité par la mort par balle du jeune Trayvon Martin, tué par un surveillant de quartier volontaire en Floride, a relancé le débat et galvanisé tant les partisans que les opposants du contrôle des armes à feu (...)

Le probable candidat républicain à l'élection présidentielle espère tirer profit du réseau de la NRA, qui compte quatre millions de membres cotisants. La NRA a dépensé de 20 à 30 millions $ US dans les précédentes campagnes électorales, et espère dépasser ce montant pour la campagne de cette année, a indiqué un porte-parole de l'organisation, Andrew Arulanandam.

Plusieurs autres personnalités républicaines doivent s'adresser aux quelque 65 000 membres de la NRA qui se réunissent ce week-end à St.Louis pour la convention de l'organisation, présentée comme une « célébration des valeurs américaines ».

Les candidat-es à l'élection présidentielle et la problématique des conflits d'intérêts, selon le site slate.fr

05/04/2012, *slate.fr*

Conflits d'intérêts : quels candidats montrent l'exemple ?

Slate.fr a pris le relais de l'ONG Transparence International France en sollicitant les candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils publient leur **déclaration d'intérêts**, un document qui permet de s'assurer que, dans le cadre d'une décision publique, des intérêts personnels n'interviennent pas pour fausser l'impartialité des décideurs. Si une telle situation se présente, elle est détectée grâce à la déclaration d'intérêts et la personne concernée doit s'abstenir de participer à la décision. La publication d'un tel document permet aussi de protéger les décideurs publics contre les soupçons d'un mélange des genres.

Nous avons réalisé une fiche pour chacun des candidats regroupant leurs opinions sur la question de la lutte contre les **conflits d'intérêts**, leur déclaration (quand elle a été envoyée) et ce qu'ils ont « oublié » de déclarer (...)

Quand les lobbys industriels mettent à genoux les petits agriculteurs

04/04/2012, *Lexpress.fr*, par Franck LAVAL et Josie RIFFAUD, présidente de Combat Monsanto

2012 s'annonce rude pour les petits agriculteurs, avec la privatisation des semences et le risque de retour des OGM dans les champs. L'association Combat Monsanto dénonce le rôle grandissant des conflits d'intérêts menaçant notre souveraineté alimentaire.

(...)

La capture de la décision publique par des intérêts privés

Comment expliquer ce retour des OGM alors que 65% des français s'y déclarent réticents et que l'initiative citoyenne pour demander un moratoire européen a rassemblé plus d'un millions de signatures ? Les travaux de l'association Combat Monsanto sur les **conflits d'intérêts** et le récent rapport du Corporate Europe Observatory (CEO) donnent un élément de réponse. La décision publique reste prise en otage par des intérêts privés, à travers des méthodes de **lobbying** agressives incluant **conflits d'intérêts**, pantouflages, et infiltration de la recherche publique.

Le rapport du CEO démontre que plus de la moitié des membres du comité de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments, chargés d'évaluer l'innocuité de produits OGM, sont en situation de **conflit d'intérêt** par leurs liens avec l'industrie. La situation de Xavier Beulin, président du syndicat agricole FNSEA ayant poussé à l'adoption de la loi COV, pourrait de même éclairer la raison de ce recul des droits des paysans au profit des grands semenciers. Ce dernier est à la tête de l'empire Sofiprotéol au chiffre d'affaire de 5,6 milliards d'euros et titulaire d'une douzaine d'autres mandats politiques et d'administrateur de sociétés agroindustrielles .

Les exemples de confusions entre intérêts privés et intérêt général sont légion. L'association Combat Monsanto aux côtés de nombreuses associations réclame l'adoption d'un encadrement fort de ces pratiques toxiques pour notre environnement et notre démocratie. La défense de l'intérêt général et le respect de la souveraineté alimentaire sont deux valeurs qui nourrissent inlassablement notre combat.

Greenwashing : la publicité est-elle bien encadrée ?

04/04/2012, *20minutes.fr*, Nicolas GARDERES

L'environnement est aujourd'hui omniprésent dans le marketing et la publicité qui vantent la qualité écologique des produits et leur mode de production. Une revendication qui ne correspond par nécessairement à la réalité et prospère dans un vide juridique préjudiciable aux consommateurs…

La question de l'éco-blanchiment (ou greenwashing) a été étudiée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, notamment pour la création d'un délit spécifique, mais le **lobby** des publicitaires avait fait prévaloir l'autorégulation sur la pénalisation. En effet, le Bureau de Vérification de la Publicité (BVP), dont l'origine remonte à 1935, a modifié ses statuts en juin 2008, pour devenir l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP, une association professionnelle qui est régie par la loi 1901) et créer le Conseil Paritaire de la Publicité (le CPP) ainsi que le Jury de Déontologie Publicitaire (JDP). Cette nouvelle structuration présente un progrès et permet de rendre des décisions (non juridictionnelles) sur la conformité des publicités aux règles déontologiques de la profession, sur la base de plaintes des citoyens.

Aucune sanction pénale

Pour autant, la logique mise en œuvre n'est jamais que celle de l'autorégulation dans le cadre d'une association professionnelle. Ainsi, la sanction la plus grave n'est que la radiation de la société adhérente. Un dispositif utile autant qu'insuffisant. Les articles L. 121-1 à 7 du code de la consommation fixent le régime juridique applicable à la publicité mensongère. Malheureusement, le raffinement des procédés marketing (autolabellisation, par exemple) ne permet pas de sanctionner pénalement les entreprises coupables d'éco-blanchiment (la condamnation par la chambre criminelle de la Cour de Cassation – arrêt n° 08-87757 du 6 octobre 2009– du président de la société Monsanto à une amende de 15.000 euros, concernant la publicité pour l'herbicide Roundup, est une remarquable exception). Une modification du code de la consommation serait donc nécessaire pour que le juge pénal puisse se saisir des dérives que l'autorégulation n'aura pas permis de juguler.

Alerte aux conflits d'intérêts : le gouvernement veut transformer d'office les anciens politiques en avocats

28/03/2012, *Atlantico*, Corinne LEPAGE

Ce mardi, le Conseil national des barreaux a dénoncé le projet du gouvernement qui permettrait aux anciens ministres et parlementaires voulant devenir avocat, de changer de carrière sans passer aucun diplôme.

Le gouvernement s'apprête à passer en force pour permettre à tous les députés non réélus et les anciens ministres, sans parler des membres de cabinet ministériel et des assistants parlementaires « ayant huit années de participation à l'élaboration de la loi » de devenir avocats. Malgré l'opposition du Conseil national des barreaux, le Garde des Sceaux veut impérativement que le décret sorte avant les élections et c'est désormais vers le Conseil d' Etat et son Vice Président que se tournent les regards.

Ce texte est inadmissible car tout d'abord, la profession d'avocat implique une compétence technique et une formation déontologique que huit années d'association plus ou moins éloignée à la préparation de la loi ne donnent évidemment pas (…)

En réalité, il s'agit de substituer à un statut de l'élu qui n'existe pas, un sas d'accueil pour politiques sans métier (…)

En effet, si des politiques deviennent avocats sans avoir la compétence requise et sont embauchés dans des cabinets souvent prestigieux ou montent une petite structure personnelle, il existe bien une raison à cela. Cette raison s'appelle le carnet d'adresses, ce qui signifie mise en relation pour obtenir des marchés et des contrats, pour obtenir des avantages divers et ce qui peut conduire à des **trafics d'influence** purs et simples.

Aussi, alors que le rapport Sauvé est enterré et que le projet de loi sur les **conflits d'intérêt** a disparu

des radars, il serait particulièrement inacceptable que ce décret puisse voir le jour. Mais son absence n'empêcherait évidemment pas ceux qui souhaitent devenir avocats de passer comme tout un chacun le CAPA.

POLITIQUE – Un lobbyiste de la chasse débusqué à l'Assemblée

24/02/2012, *Enviro2B*

Sur proposition du président Bernard Accoyer, le bureau de l'Assemblée a décidé mercredi de retirer son badge d'accès à un collaborateur bénévole qui exerçait « *de façon notoire* » une activité parallèle de lobbyiste, annonce le *Feuilleton*, bulletin officiel des activités de l'Assemblée.

Fondateur du cabinet Lobbying et Stratégies, Thierry Coste, spécialisé des questions de chasse et de ruralité, est désormais interdit d'accès au Palais Bourbon. Il était le collaborateur bénévole du député UMP Jérôme Bignon (UMP), président du groupe d'études Chasse et territoire à l'Assemblée rapport l'AFP.

Thierry Coste avait été conseiller politique pendant 5 ans de Jean Saint-Josse, l'ancien dirigeant de CPNT (Chasse, Pêche, Nature et Traditions). « *Le lobbying est toujours tabou à l'Assemblée nationale* » affirme Thierry Coste à l'AFP. « *J'aurais sans doute dû demander le statut de lobbyiste à l'Assemblée (…) et je le demanderai certainement* » a précisé Thierry Coste.

Nucléaire : les tabous français

17/02/2012, *L'Express*, Libie COUSTEAU

Un an après Fukushima, le débat bat son plein en France. Longtemps confisqué par les experts et les **lobbys**, le sujet s'invite, pour la première fois, dans une élection présidentielle. Hier, fierté nationale et gage d'indépendance, cette source d'énergie est aujourd'hui remise en question. A juste titre ? (…)

Monsanto, un demi-siècle de scandales sanitaires

16/02/2012, *Le Monde*, Soren SEELOW

La condamnation, lundi 13 février, du géant américain de l'agroalimentaire Monsanto, poursuivi par un petit agriculteur charentais intoxiqué par un herbicide, est une première en France. A l'échelle de l'histoire de la multinationale, centenaire, cette condamnation ne constitue qu'une péripétie judiciaire de plus dans un casier déjà très chargé.

PCB, agent orange, dioxine, OGM, aspartame, hormones de croissance, herbicides (Lasso et Roundup)… nombre de produits qui ont fait la fortune de Monsanto ont été entachés de scandales sanitaires et de procès conduisant parfois à leur interdiction. Mais rien n'a jusqu'ici freiné l'irrésistible ascension de cet ancien géant de la chimie reconverti dans la biogénétique et passé maître dans l'art du **lobbying**. Portrait d'une multinationale multirécidiviste.

(…)

Un documentaire canadien, The Corporation, raconte comment Monsanto a fait pression sur Fox News (groupe Murdoch) pour l'empêcher de diffuser une enquête dévoilant les dangers du Posilac en 1997. Cet extrait illustre le **lobbying** particulièrement agressif de la firme : non seulement l'enquête n'a jamais été diffusée, mais ses auteurs ont été licenciés par la chaîne (…)

Grenelle : le CESE prône un nouvel élan, à partir d'une soixantaine de mesures

16/02/2012, *La Gazette des Communes*, L. MADOUL

Le rapport adopté le 15 février 2012 par le Conseil économique, sociale et environnemental devrait « *inspirer les candidats à la présidentielle* », espère Bernard Guirkinger, président de la commission temporaire sur le Grenelle de l'environnement.

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) avance une soixantaine de propositions pour relancer le processus du Grenelle de l'environnement, dont « *la dynamique (…) s'essouffle* », selon un avis adopté le 15 février 2012. A l'inverse, la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui assistait à la séance plénière du Conseil, a mis en avant « *la vigueur du mouvement de transition déjà enclenché* » et décelé « *les signes d'un passage du Grenelle à l'âge de la maturité.* »

Lobbying *actif* - Pour le Cese, le relâchement est lié à la crise économique, à la complexité des lois Grenelle et à l'affaiblissement de la « *gouvernance à cinq* » (Etat, collectivités locales, entreprises, syndicats et associations de protection de l'environnement), qui avait débouché sur 268 engagements consensuels, adoptés à l'automne 2007. « *Cette gouvernance avait abouti à une véritable co-construction*, rappelle Bernard Guirkinger, président de la commission temporaire sur le Grenelle et également directeur général adjoint de Suez Environnement. *En travaillant à plusieurs, on obtient un meilleur résultat qu'avec les interventions isolées et successives de* ***lobbies****.* » Selon l'avis du Cese, « *les pratiques de* ***lobbying*** *ont connu une nette recrudescence* » à partir du printemps 2009. « *Elles ont ainsi été à l'œuvre sur le thème de la responsabilité sociale et environnementale, objet d'un décret toujours en attente* », poursuit Bernard Guirkinger (…)

FUITES – Comment le lobby des climato-sceptiques s'organise

15/02/2012, *bigbrowser.blog.lemonde.fr*

Des fuites révèlent les efforts des ***lobbys*** *climato-sceptiques pour influer sur les politiques.*

Après le "Climate gate", c'est une petite revanche pour les climatologues : une fuite de documents confidentiels de l'institut Heartland, un cercle de réflexion libertarien basé à Chicago, met en lumière les efforts – et les montagnes de dollars – déployés dans le but de saper le travail des scientifiques établissant le réchauffement climatique. A la différence qu'ici, il ne s'agit pas de piratage informatique mais, semble-t-il, d'une "trahison" interne (…)

Les documents de l'institut Heartland, révélés par DeSmogBlog et relayés par The Guardian, "*fournissent un aperçu intrigant des collectes de fonds et des priorités politiques de l'un des groupes les plus puissants et influents, travaillant à discréditer la science établie dans le domaine du changement climatique et à bloquer tout espoir de politique de réduction de la pollution responsable du changement climatique*", résume le quotidien (…)

Bourges : de nouveaux panneaux publicitaires en vue

15/02/2012, *Le Berry*, François LESBRE

De nouveaux panneaux publicitaires peuvent voir le jour comme des vidéos ou des bâches avec le décret paru au Journal officiel.

L'enfer est pavé de bonnes intentions et le Grenelle II de l'environnement se lie au fil du temps dans les **lobbies** qui prennent les rennes. Il en va ainsi du décret publié le 31 janvier au Journal officiel qui montre un profond remaniement afin de plaire aux sociétés d'affichage publicitaire (Decaux, Clearchannel).

France nature environnement ou Agir pour les paysages ont constaté les dégâts à la lecture du décret entériné par le ministère de l'Ecologie, qui a pourtant à sa tête une Nathalie Kosciusko Morizet particulièrement remontée contre la prolifération de cette pollution visuelle.

C'est d'autant plus décevant pour ces associations qu'une consultation publique avait mobilisé l'an dernier 7.000 citoyens.

Le décret publié permet l'implantation de nouvelles installations que ce soit sous la forme de bâches publicitaires pouvant recouvrir entièrement des immeubles mais aussi des écrans vidéos comme il en existe déjà un sur la ZAC de Saint-Germain-du-Puy.

Une aubaine pour les sociétés qui pourraient voire leur chiffre d'affaires augmenter de 30 %. Toujours bon à prendre en temps de crise (...)

Affaire Bettencourt : Éric Woerth mis en examen pour trafic d'influence passif

09/02/2012, *La Dépêche*

L'ancien ministre du Budget et ex-trésorier de l'UMP a été mis en examen,hier à Bordeaux. Il est suspecté de trafic d'influence passif dans l'un des volets de l'affaire Bettencourt relatif au financement illicite de parti politique (...)

Le futur ministre de l'Agriculture roumain contesté sur les OGM

08/02/2012, *Romandie.com*, avec *AFP*

BUCAREST - Près de 70 associations de défense de l'environnement ont demandé mercredi au Premier ministre désigné roumain de changer son candidat ministre de l'Agriculture accusé de **conflit d'intérêt** sur les OGM en raison de ses fonctions passées au sein du groupe Monsanto.

Nous considérons que l'objectivité et le professionnalisme de Stelian Fuia sont déjà compromis et qu'il ne peut pas exercer dans l'intérêt public la fonction de ministre de l'Agriculture, écrivent ces associations dont la section du Fonds mondial pour la nature (WWF) Danube Carpates, dans un communiqué de presse.

Notre principal motif d'inquiétude est la longue carrière de M. Fuia au sein de la compagnie Monsanto, le plus important producteur mondial d'organismes génétiquement modifiés, poursuivent ces associations regroupés au sein de la Coalition pour l'environnement.

M. Fuia a notamment été directeur commercial de Monsanto Roumanie entre 1999 et 2002. Sa carrière au sein du groupe américain avait commencé en 1995 comme manager des ventes. Il est un défenseur des OGM comme l'était le précédent ministre de l'Agriculture, lui aussi contesté en raison de ses liens passés avec Monsanto (...)

L'enterrement discret du projet de loi sur les conflits d'intérêts

31/01/2012, *Le Point*, Hervé GATTEGNO

Hervé Gattegno, rédacteur en chef au "Point", intervient sur les ondes de RMC du lundi au vendredi à 8 h 20 pour sa chronique politique "Le parti pris".

*Ce matin, vous voulez nous parler d'un escamotage très discret : celui du projet de loi sur la prévention des **conflits d'intérêts**, pourtant promis l'an dernier par Nicolas Sarkozy. Votre parti pris : une nouvelle*

occasion perdue de moraliser la vie publique. Rappelez-nous de quoi il s'agit.

C'est à la fois l'histoire d'un anniversaire et... d'un enterrement. Il y a un an à quelques jours près, le 26 janvier 2011, Nicolas Sarkozy se faisait remettre en grande pompe un rapport qui préconisait l'instauration de nouvelles règles précises en matière de déontologie dans la vie publique. Il promettait alors que ce rapport ferait date, qu'il inspirerait un texte de loi et qu'on allait voir ce qu'on allait voir en matière d'État irréprochable et de République exemplaire. Seulement l'urgence s'est relativisée au fil des mois. Un projet de loi a quand même été présenté au conseil des ministres le 27 juillet 2011 puis transmis à l'Assemblée. Depuis, plus rien. Le texte ne sera pas examiné avant la fin de la session parlementaire. C'est ce qu'on appelle un enterrement de première classe.

Qu'est-ce qui vous fait dire que c'est un blocage volontaire ? Après tout, c'est vrai que le calendrier parlementaire est très chargé jusqu'à la présidentielle...

Tout dans cette histoire démontre l'intention de faire diversion. L'idée de légiférer sur les **conflits d'intérêts** n'est pas venue spontanément. Il y a eu l'affaire Bettencourt, avec la mise en cause du ministre Éric Woerth dans un embrouillamini de services rendus, de faveurs et de financement politique qui ne faisait pas bonne impression. Puis Martin Hirsch, à peine sorti du gouvernement, a publié un libelle qui ne révélait rien de sulfureux mais qui, curieusement, a suscité la fureur du monde politique. Et encore l'affaire du voyage de MAM en Tunisie. Du coup, l'idée de saisir une commission de sages - formée par trois des plus hauts magistrats de France : le vice-président du Conseil d'État, le premier président de la Cour des comptes et l'ancien premier président de la cour d'appel de Paris - ressemblait à un subterfuge ultra-classique pour neutraliser un sujet dérangeant - le coup du "comité Théodule". C'était presque trop gros. Eh bien c'est exactement ce qui s'est passé ! (...)

Eva Joly passe aux aveux

30/01/2012, *Le Parisien*, Rosalie LUCAS

Pour la première fois Eva Joly se confie dans un livre autobiographique. La candidate d'Europe Ecologie - Les Verts, larguée dans les sondages, espère mieux se faire connaître et adoucir son image en se dévoilant davantage.

« *Le Parisien* » - « *Aujourd'hui en France* » publie ce mardi dans ses colonnes les « bonnes feuilles » de « *Sans tricher* » (Ed. Les Arènes). Voici les premiers extraits exclusifs de l'ouvrage de l'ancienne juge d'instruction qui parait mercredi en libraire.

Affaire Elf : « *J'ai reçu des menaces de mort* »

Eva Joly devient juge d'instruction et s'occupe de l'affaire Elf à partir de 1994. « *Une instruction qui allait transformer ma vision du monde (...) L' Afrique, le continent le plus pauvre du monde, participait à l'enrichissement d'une foule de gens et finançait sans doute une partie de la vie politique française. (...) Ce fut mon premier combat contre les* ***lobbies*** *- et ce ne sera pas le dernier (...) Je dormais avec l'affaire Elf. J'ai subi toutes les pressions et menaces qu'on peut imaginer. Y compris des menaces de mort.* » (...)

Etats Unis. Les sénateurs désapprouvent les lois anti-piratage Sopa et Pipa

20/01/2012, *maxisciences.com*

La grève numérique entreprise mercredi par de nombreux sites Internet a permis le retrait de deux textes de lois portant sur les droits d'auteur. Une première.

La grève numérique réalisée par des centaines de sites web mercredi 18 janvier (dont la célèbre plateforme de blogs Wordpress ou encore la version anglaise de Wikipedia) a été bénéfique. A la suite de

celle-ci, une vingtaine de parlementaires américains se sont résolus à retirer leur soutien à deux propositions très médiatisées et controversées : la Sopa (Stop online piracy act), présentée devant la Chambre des représentants, et la Pipa (Protect intellectual property act), exposée au Sénat.

Mercredi 18 janvier, Wikipedia a affiché un message invitant à l'abandon des deux textes de loi sur son site anglais. Le géant de l'Internet, Google avait de même instauré une page spéciale expliquant sa position face à cette loi. Enfin, le réseau social Facebook avait demandé à ses utilisateurs de contacter leurs élus afin de leur demander de s'opposer à des lois "*contraires à l'intérêt de l'Internet*".

Les grands acteurs du Web semblent donc avoir aujourd'hui autant de poids que les **lobbys** traditionnels. Tim Wu, l'auteur de *L'ascension et le déclin des empires de l'information* a confié au New York Times : "*le fait que les acteurs de l'Internet réussissent à s'opposer à l'un des plus puissants* ***lobby*** *des États-Unis est vraiment une première*".

Le puissant lobby bancaire suisse fête ses 100 ans

19/01/2012, *swissinfo.ch*, Peter SIEGENTHALER

L'histoire de la place financière helvétique est aussi, en partie, celle de l'Association suisse des banquiers, qui fête son 100e anniversaire. Sa puissance et son influence en faveur du secteur bancaire ne sont pas du goût de tout le monde.

« *La place financière est le secteur le plus important pour le bien-être du pays. Il réalise quelque 12% du produit intérieur brut et offre 195'000 emplois qualifiés* », énumère l'Association suisse des banquiers (ASB) sur son site Internet. Créée en 1912 à Bâle, l'association de défense des banques s'est aussi donné le nom de « SwissBanking » en 2001 pour « *se présenter dans des habits modernes et internationaux.* »

L'ASB a présenté ce jeudi la revue concoctée pour son anniversaire par l'historien bâlois Robert Vogler. Ce dernier a été, de 2003 à 2009, responsable des recherches historiques d'UBS.

Le thème récurrent du secret bancaire

Selon Robert Vogler, l'entrée en vigueur de la loi sur les banques, en 1935, a été un événement capital pour l'association, qui s'y était d'abord vivement opposée. La loi avait vu le jour après la débâcle de la Banque populaire suisse en Allemagne, après y avoir mené des affaires risquées et qui avait dû être sauvée avec l'aide de l'Etat.

C'est ainsi que le secret bancaire, jusque là non écrit, a trouvé un ancrage dans la loi. Mais à l'époque, il ne jouait qu'un rôle marginal dans les discussions politiques, ce qui étonne aujourd'hui (...)

L'Allemagne roule pour le « made in Germany »

19/01/2012, *Libération*, Nathalie VERSIEUX , correspondante à Berlin

Le **lobby** industriel allemand est sur les dents pour défendre le fameux « *made in Germany* » : la formule, synonyme de qualité et de robustesse dans le monde entier, est menacé par un projet de la Commission européenne, soucieuse d'harmoniser les labels à l'importation. Pour Bruxelles, un produit importé dans l'UE ne pourrait être estampillé « *made in Korea* » ou « *made in Taiwan* » que si 45% de sa valeur sont effectivement originaires de Corée ou de Taiwan. Le risque est que ces pays imposent alors des règles identiques aux Européens, s'affolent les industriels allemands.

Aujourd'hui, une machine peut être estampillée « *made in Germany* » même si 90% des pièces sont importées, à condition que le dernier assemblage se fasse sur le sol allemand. « *Selon les règles envisagées par la Commission, une Porsche Cayenne ne serait plus* "*made in Germany*" », note le

spécialiste de l'automobile Ferdinand Dudenhöffer. Le 4 x 4 est essentiellement assemblé à Bratislava, en Slovaquie. Idem pour la classe M de Mercedes, le XW5 de BMW, largement usiné aux Etats-Unis, ou la SLS AMG de Mercedes dont la carrosserie est entièrement fabriquée en Autriche.

En moyenne, selon la fédération des constructeurs auto VDA, seul un quart de la valeur ajoutée d'un modèle allemand est dans les faits produit en République fédérale. « *Pour l'industrie allemande, le dommage serait considérable* », insiste Hans Heinrich Driftmann, président de la fédération des chambres de commerce et d'industrie DIHK. Même la chancelière, Angela Merkel, est montée au créneau, affirmant ne pas écarter l'idée d'un bras de fer avec la Commission.

Les lobbies bien obligés de draguer aussi le camp Hollande

16/01/2012, *Rue89*, Pascale TOURNIER

A l'approche de la présidentielle, les marchands d'influence multiplient les rendez-vous pour se lier avec les politiques. Le PS est particulièrement sollicité.

Pendant les quelques mois qui précèdent le vote, les cabinets de **lobbying** sont sur les dents. A chaque jour son lot d'événements pour tenter de faire passer des messages aux décideurs politiques de demain.

La journée du 17 janvier est particulièrement chargée. Le matin, le cabinet de conseil en communication Image 7 organise pour le syndicat des industries numériques une conférence de presse dans les salons de la Maison des centraliens, située dans le VIIIe arrondissement de Paris. L'objectif : la présentation de onze propositions aux candidats à la présidentielle.

Le même jour, le gratin d'Areva, d'EDF, de Total et de Dalkia diffusera sa bonne parole au colloque organisé, à la Maison de la chimie, par le club parlementaire Energie et développement présidé par le député François-Michel Gonnot. Les tops managers de la filière nucléaire auront l'honneur de croiser NKM et Eric Besson mais aussi Michel Sapin, l'ordonnateur du programme de François Hollande, avec qui ils ont eu maille à partir, avec la signature de l'accord PS-EELV.

Le soir même, l'agence de **lobbying** Com'Publics réunit à dîner, au nom de la fédération nationale porcine, les députés UMP du club parlementaire des Amis du cochon pour parler de l'enjeu de la méthanisation. Ceux de l'opposition ont déjà été conviés en décembre (...)

Après plus de vingt ans de droite au pouvoir, la possibilité d'une victoire de François Hollande et d'un changement de majorité parlementaire change assurément la donne pour les entreprises. Leurs directeurs des affaires institutionnelles ou les cabinets de **lobbying** mandatés s'activent comme jamais pour aborder au mieux les changements de cap. La session parlementaire prenant fin en mars, cela leur laisse du temps (...)

Le soupçon nucléaire

12/01/2012, *La Tribune*, Eric WALTHER, directeur adjoint de la rédaction

Le rapport de la Cour des comptes que nous publions est au moins aussi intéressant en ce qu'il dit qu'en ce qu'il tait. Ce n'est pas parce que ses auteurs ont délibérément voulu cacher quelque fait ou chiffre dérangeant. Non, beaucoup plus simplement, ils reconnaissent n'avoir pas ou trop peu d'information sur des sujets pourtant majeurs.

Ce qui, sur certaines questions, n'est pas à proprement parler scandaleux. Après tout, qu'il demeure des incertitudes sur le coût du démantèlement des centrales, sur celui de la gestion à très long terme des déchets, apparaît somme toute assez normal. Parce qu'il n'y a pas, et pour cause, d'historique en la matière, parce que nous sommes dans un domaine d'une telle complexité que personne d'honnête ne peut

prétendre la maîtriser dans son impossible globalité, parce qu'enfin l'histoire technologique de cette industrie est loin d'être finie.

Il n'empêche. Ce vide va encore renforcer le soupçon qui pèse en France à l'égard du nucléaire. Soupçon dangereusement entretenu pendant de longues années par un **lobby** - comment l'appeler autrement ? - qui n'a eu de cesse de considérer que moins le vulgum pecus en saurait, mieux tout le monde se porterait. Quelques magistrats de la même Cour des comptes se souviennent d'ailleurs s'être arraché les cheveux, en vain ou presque, pour tenter de découvrir quel était le prix réel du kWh nucléaire... Tout aussi préjudiciable à ce symbole de notre excellence reste l'opacité pour ne pas dire la légèreté avec lesquelles EDF traite les provisions dans ses comptes.

A la différence de ce qu'il se passe en Allemagne, le divorce entre les Français et le nucléaire n'est pas consommé. Mais campagne électorale aidant, ce lien fort subtil va être à nouveau mis à l'épreuve. Que le débat ait lieu, tant mieux. Il est malheureusement probable que ce damné soupçon vienne le polluer.

D'anciens dirigeants du Comité permanent amiante mis en examen

09/01/2012, *Le Point*, avec *AFP*

Quatre anciens dirigeants du Comité permanent amiante (CPA), considéré par les victimes comme la "structure de **lobbying** des industriels" mise en place dans les années 80, ont été mis en examen par la juge chargée d'enquêter sur les dégâts causés par l'amiante, a annoncé lundi l'association Andeva.

Dominique Moyen, ancien secrétaire général de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) qui imagina et créa le CPA et Jean-Pierre Hulot, secrétaire du CPA et dirigeant de la société de communication CES ont été mis en examen pour "*homicides, blessures involontaires et abstentions délictueuses*", a précisé l'association nationale de défense des victimes de l'amiante dans un communiqué.

Arnaud Peirani, ancien chargé de mission au ministère de l'Industrie, et Daniel Bouige, ancien directeur général de l'association française de l'amiante (Afa, industriels), ont également été mis en examen, selon l'Andeva.

Il leur est reproché d'avoir "*participé activement au CPA et d'avoir ainsi contribué à créer des dommages qu'ont subis les victimes de l'amiante en minimisant les dangers de ce matériau, en contribuant à la désinformation du public et en participant au blocage d'une directive européenne d'interdiction de l'amiante en 1991 et 1994*", souligne l'association.

Le CPA, qui a fonctionné de 1982 à 1995, était une structure informelle réunissant industriels, fonctionnaires, scientifiques et syndicats.

Ces mises en examen sont "*évidemment une bonne nouvelle*", a commenté auprès de l'AFP François Desriaux, vice-président de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva).

"*Avec le CPA on est au coeur de la responsabilité de la catastrophe de l'amiante*", a-t-il ajouté, décrivant ce comité comme "*une structure de **lobbying** (...) qui était vraiment là pour retarder la mise en oeuvre de mesures de prévention plus sévères, avec une vraie stratégie de communication, de désinformation*". (...)

EDF va financer la fondation de Claude Allègre

09/01/2012, *BioAddict*, Cécilia GARCIN

(...) Le négationniste du réchauffement climatique a le don d'hérisser les poils des écologistes. Alors que ses thèses très décriées sur le climat ont été réfutées " sans ambigüité " par l'Académie des sciences dans un rapport publié en 2010, il avait en mars dernier, provoqué la colère des opposants à l'énergie

nucléaire, en niant l'état de catastrophe nucléaire au Japon.

Ses bravades à n'en plus finir sur des sujets aussi sensibles que le climat, le nucléaire ou encore les OGM, avaient même fini par dissuader le Président de la République de le faire entrer au gouvernement, un an après le Grenelle de l'Environnement.

Si d'aucuns jugent l'homme peu fréquentable en raison de sa proximité avec les **lobbies** industriels, le groupe EDF a décidé de lui apporter une aide financière, via sa fondation "Ecologie d'avenir"(qui n'a d'écologique que le nom). (...)

Le fournisseur d'électricité cherche-il à punir la fondation de Nicolas Hulot qui prône la sortie du nucléaire de la France depuis la catastrophe de Fukushima ? (...)

Eurodif : Michèle Rivasi reproche à un des commissaires enquêteurs d'être juge et partie

08/01/2012, *Le Dauphiné*, L.C.

L'usine Eurodif s'arrêtera en 2012. Un des trois commissaires enquêteurs a dirigé il y a plus de 12 ans la société FBFC, aujourd'hui filiale d'Areva.

Une enquête publique se déroule actuellement dans les communes autour du Tricastin pour préparer le démantèlement de l'usine d'enrichissement de l'uranium Eurodif, qui s'arrêtera en 2012. Le déroulement de cette enquête est remis en cause par Michèle Rivasi. La députée européenne EELV reproche à un des trois commissaires enquêteurs d'être « juge et partie ». Elle dénonce « **un conflit d'intérêt** », car Philippe Beaudoin est l'ancien directeur général adjoint de la société FBFC, aujourd'hui filiale du groupe Areva, comme Eurodif. Michèle Rivasi demande qu'il soit démis de ses fonctions et réclame des « experts indépendants ».

La préfecture de la Drôme répond que « la désignation de Philippe Beaudoin est parfaitement conforme à la loi et ne comporte pas de manquement déontologique ». Elle précise qu'il est à la retraite depuis plus de 12 ans et qu'il n'a travaillé ni sur le site de Pierrelatte, ni pour Eurodif. Selon la loi, seules les personnes intéressées à l'opération en raison de fonctions exercées depuis moins de cinq ans ne peuvent pas être commissaire enquêteur.

Un groupe d'économistes se fixe des règles d'éthique aux Etats-Unis

06/01/2012, *20 Minutes*, avec *Reuters*

L'American Economic Association (AEA), plus importante association d'économistes au monde, a annoncé jeudi l'adoption d'un code d'éthique visant à éviter tout **conflit d'intérêt** des auteurs publiant leurs travaux dans les revues de l'AEA.

L'association se conforme ainsi à une recommandation qui lui avait été faite il y a un an dans une lettre signée par 300 économistes, dont l'ancienne conseillère économique à la Maison blanche Christina Romer et le lauréat du prix Nobel George Akerlof.

Cette lettre évoquait notamment une étude montrant que la plupart des économistes ne révélaient pas leurs liens avec le secteur privé à l'occasion de la publication de papiers d'opinion ou d'études relatives à la réforme du système financier.

Le code d'éthique adopté par le comité exécutif de l'AEA stipule que chaque article proposé à la publication d'une des revues de l'association devra indiquer la provenance de l'éventuel soutien financier qui a été accordé à la recherche, précise l'AEA.

Et chaque auteur est prié d’identifier toute partie qui lui a versé de l’argent au cours des trois dernières années.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article2214